Conférence d'Alger pour poursuivre les responsables israéliens



LA BATAILLE JURIDIQUE ENGAGÉE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7754 - SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Décolonisation et développement en Afrique

ENGAGEMENT TOTAL DE L'ALGÉRIE

Page 3

TEBBOUNE LORS DE SA VISITE À TINDOUF

L'ALGÉRIE A RETROUVÉ SON RÔLE PIVOT



L'Algérie a retrouvé sa force et son rôle pivot et pionnier à l'échelle régionale et internationale, grâce à l'Armée nationale populaire et à la loyauté des hommes. C'est ce qu'a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa visite, jeudi, dans la wilaya de Tindouf, où il s'est rendu sur le site de Gara Djebilet.

Page 3

PRODUCTION DE L'OPEP+ EN 2024

Maintien de la réduction

Page 4

CHRISTIAN PHÉLINE AU JI :

«Refav» une histoire à l'aube de l'indépendance

Page 5

MOHAMED SADEK MESSIKH AU JEUNE INDÉPENDANT

«Le marché de l'art a besoin d'être redynamisé»

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONFÉRENCE D'ALGER POUR POURSUIVRE LES RESPONSABLES ISRAÉLIENS

La bataille juridique engagée

Des plaintes seront déposées incessamment contre des responsables politiques et militaires israéliens devant la Cour Pénale internationale (CPI) et devant les tribunaux des pays qui appliquent le principe de la «compétence universelle de la justice», pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre à Gaza. C'est ce qui ressort de «la Déclaration D'Alger» issue de la Conférence internationale «Justice pour le peuple palestinien».



Les experts de onze pays ayant pris part, jeudi à Alger, à la Conférence internationale «Justice pour le peuple palestinien», ont mis l'accent sur les mécanismes juridiques permettant de poursuivre l'entité sioniste devant les tribunaux internationaux pour son agression contre les civils dans la bande de Gaza. Ils ont notamment appelé à la fin de la politique de «deux poids, deux mesures» dans le traitement des questions internationales.

Les interventions ont porté sur les graves violations commises par les dirigeants sionistes dans l'enclave palestinienne, sous blocus israélien depuis plus de 16 ans, le rôle du Procureur général de la CPI, les mécanismes disponibles pour renvoyer le cas palestinien, les mécanismes de saisine des organisations internationales pour les violations graves commises contre le peuple palestinien, et la CPI, comparaison entre les traitements réservés à la question palestinienne et à la question ukrainienne.

Les experts ont souligné l'existence de plusieurs mécanismes juridiques permettant de poursuivre l'entité sioniste pour ses crimes. Ils ont également abordé les options alternatives ou parallèles à la CPI, notamment la saisine des organisations internationales de défense des droits de l'homme. Le Secrétaire général du Syndicat national des magistrats a déclaré qu'une plainte serait déposée devant les pays qui appliquent le principe de la «compétence universelle de la justice» pour juger les criminels de guerre sionistes, et qu'une Commission internationale sera issue de la «Déclaration d'Alger» pour suivre ces plaintes.

Il a précisé que les soldats de l'occupation sioniste, disposant d'une double nationalité, seront poursuivis dans leurs pays d'origine, conformément à la loi, et que la compétence universelle de la justice permet de châtier les criminels de guerre, même s'ils ne sont pas de la nationalité des États signataires des Conventions de Genève.

La séance d'ouverture de cette conférence, organisée par le Syndicat national des magistrats (SNM) et l'Union nationale des Ordres des avocats (UNOA), a été animée par le président de l'UNOA, le bâtonnier Brahim Tairi, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Houri Youcef, le président de l'Association du Barreau de Jordanie, représentant l'Union des avocats arabes, le bâtonnier Yahya Abu Abboud, le Bâtonnier des avocats en Tunisie Hatem Meziou, le président du SNM, Aoudeche Laïdi, le Bâtonnier des avocats en Mauritanie El Hacen Bouna, l'avocat au Barreau de Lyon, Gille Devers, ainsi que l'académicien et politicien palestinien Sami Abu Zuhri.

Au cours de la première séance, cinq conférences ont été animées sous les thèmes «Les graves violations des dispositions du droit international humanitaire par les dirigeants de l'occupation à Gaza», «La mission du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) mise à l'épreuve», «Les mécanismes disponibles pour le renvoi du cas de la question palestinienne», «Les mécanismes de notification des organisations internationales des violations graves commises à l'encontre du peuple palestinien», «La CPI, une analyse comparative entre la question palestinienne et la question ukrainienne».

Quant à la deuxième séance, qui s'est déroulée l'après-midi, les thèmes abordés ont porté sur «Le jugement des auteurs de crimes génocidaires contre le peuple palestinien, devoir collectif des avocats», «L'efficacité du renvoi du cas de la question palestinienne devant les tribunaux nationaux en application du principe de la compétence universelle», «Les techniques de documentation des crimes internationaux commis par l'occupation sioniste à Gaza», «Le nouvel holocauste, entre la puissance et la loi».

La troisième et dernière séance a été consacrée aux conclusions de la conférence et à la présentation des rapports des ateliers. Rappelant que quatre ateliers ont été dédiés, mercredi dernier, à la définition des différents aspects liés aux violations commises par l'entité sioniste en Palestine, le premier ayant été consacré à la documentation des crimes de l'occupant sioniste, à travers le recensement des documents collectés écrits et filmés, le recensement de toutes les informations et données et leur distribution aux ateliers, selon la spécialité et le besoin.

Le deuxième atelier a concerné les cadres de la Cour pénale internationale (CPI), l'examen «des mesures suivies pour la saisine du procureur général près la CPI, en veillant à rédiger un avant-projet de saisine».

Le troisième atelier relatif à la poursuite pénale devant les tribunaux internationaux qui ont adopté la compétence universelle entre autres tribunaux internationaux, a débattu de la mise en place d'une feuille de route pour engager les poursuites devant les tribunaux internationaux adoptant ledit principe et les autres tribunaux à l'échelle mondiale.

Le quatrième et dernier atelier a concerné les plaintes devant être déposées auprès des organisations et instances internationales, à travers l'élaboration d'une feuille de route et en identifiant les instances et organisations internationales dépositaires des plaintes et rapports.

Mohamed Mecelti

FIN DE LA TRÊVE HUMANITAIRE À GAZA

Israël reprend son processus génocidaire

L'ARMÉE d'occupation israélienne a repris son agression sanguinaire contre la bande de Gaza après sept jours de trêve humanitaire. Une série de raids aériens a ciblé les civils et les infrastructures dans l'enclave palestinienne, faisant des dizaines de martyrs et de blessés. C'est ce qu'a indiqué hier le porte-parole du ministère de la Santé à Gaza, Ashraf al-Qudra,

Immédiatement, après la fin de la pause humanitaire entre la Résistance palestinienne et l'entité sioniste, l'armée israélienne a commis de nouveaux massacres dans plusieurs régions de la bande de Gaza, tuant selon un premier bilan provisoire, pas moins de 37 palestiniens et blessant des dizaines d'autres, a fait savoir M. al-Qudra.

Il a également expliqué que «la trêve temporaire n'a pas aidé le système de santé et nous avons besoin de garantir l'approvisionnement en fournitures médicales et en carburant pour les hôpitaux», soulignant que les équipes médicales, qui manquent cruellement de moyens et de médicaments, prennent en charge actuellement un nombre très important de blessés qui gisent par terre dans les services d'urgence et devant les salles d'opération.

Les israéliens poursuivent notamment la destruction des hôpitaux afin de provoquer un chao sanitaire dans l'enclave palestinienne, sous blocus depuis plus de 16 ans. Les premières heures de la fin de la trêve ont été marquées par le bombardement de l'hôpital Koweïtien à Rafah ainsi que l'hôpital Kamal Adwan au nord. Les avions de guerre sionistes ont bombardé la ville d'Abasan à l'est de Khan Younis, dans le sud de l'enclave, selon le ministère de l'Intérieur de Gaza, ajoutant qu'une série de raids a été également menée dans la même région. Les régions orientales de Khuzaa et Al-Qarara, ainsi que des bâtiments résidentiels à Rafah ont été également bombardé par l'artillerie lourde, entrainant la mort de 11 civils, dont cinq enfants.

Il convient de rappeler que la trêve humanitaire est entrée en vigueur le 24 novembre dernier et a duré 4 jours, prolongée deux fois, la première pour deux jours, puis un jour, sans être prolongée une troisième fois. Au cours des sept derniers jours, sept échanges de prisonniers ont eu lieu entre la résistance à Gaza et l'occupation sioniste, dans le cadre des conditions de la trêve.

Par ailleurs, le bureau de presse du gouvernement de Gaza a souligné que la communauté internationale, en tête des États-Unis, représentés par le président américain et son ministre des Affaires étrangères, est responsable des crimes de l'occupation après avoir donné le feu vert pour poursuivre la guerre sans tenir compte des lois de la guerre, des lois internationales et humanitaires. La même source a ajouté que le peuple palestinien a le droit de se défendre par tous les moyens et de gagner sa liberté et son indépendance.

SITUATION HUMANITAIRE CATASTROPHIQUE

La célébration de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, victime d'un génocide dans l'enclave palestinienne commis par l'entité sioniste, a été l'occasion pour dénoncer une «catastrophe humanitaire» à Gaza. Cette journée intervient alors que des centaines de milliers de Palestiniens, déjà réfugiés, ont subi un déplacement forcé supplémentaire et des milliers de personnes, principalement des femmes et des enfants, sont tombées en martyrs pendant l'agression sioniste contre les civils à Gaza et en Cisjordanie occupée. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a indiqué avant-hier devant le Conseil de sécurité que «la population de Gaza vit au milieu d'une catastrophe humanitaire monumentale, au vu et au su de tout le monde. Nous ne devons pas détourner les yeux». Pour sa part, le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a indiqué que «le sort des Palestiniens reste la plus longue crise de réfugiés au monde qui n'a pas encore été résolue».

L'ONU APPELÉE À ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

A l'occasion de cette journée, les Palestiniens ont appelé les Nations unies à prendre leurs responsabilités et mettre en œuvre leurs décisions sur la Palestine, lors d'une marche dans la ville de Ramallah. Les participants ont dénoncé les massacres sionistes continus contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et affirmé son droit à l'indépendance. Le mouvement de résistance palestinien «Hamas» a, quant à lui, appelé le monde arabe et musulman et les peuples libres du monde entier «à intensifier toutes les formes de mobilisation, d'événements et de manifestations en solidarité avec la bande de Gaza, en rejetant et dénonçant l'agression sioniste, les crimes de guerre et le génocide». «Nous appelons toutes les villes et capitales du monde à poursuivre ces actions et ces marches dans les jours à venir, à élever la voix haut et fort pour rejeter et condamner les crimes de l'occupation, et à faire pression pour criminaliser l'occupant», a jouté le mouvement palestinien.

A noter que l'Hôtel de ville d'Oslo a hissé le drapeau palestinien avant-hier en signe de solidarité avec la population de Gaza, où des milliers de personnes sont tombées en martyrs au cours d'une agression barbare sioniste. «Quand on sait que plus de 5.000 enfants ont perdu la vie, soit plus de 275 classes scolaires, il est naturel de les commémorer», a déclaré la maire d'Oslo, Anne Lindboe, en marge de l'événement. En outre, une exposition intitulée «Palestine : une terre avec un peuple» sera inaugurée au siège de l'ONU dans le hall des visiteurs à New York et y restera jusqu'au 8 janvier 2024. Cette exposition présente des photographies, des vidéos et des œuvres d'art illustrant différents épisodes du parcours des Palestiniens avant, pendant et après la Nakba. L'agression israélienne contre les civils à Gaza a coûté la vie à près de 15.000 personnes, dont 6155 enfants et plus de 4000 femmes.

M. M.

TEBBOUNE LORS DE SA VISITE À TINDOUF

L'ALGÉRIE A RETROUVÉ SON RÔLE PIVOT

L'Algérie a retrouvé sa force et son rôle pivot et pionnier à l'échelle régionale et internationale, grâce à l'Armée nationale populaire et à la loyauté des hommes. C'est ce qu'a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa visite, jeudi, dans la wilaya de Tindouf, où il s'est rendu sur le site de Gara Djebilet.

Ce projet intégré de Gara Djebilet ouvre de grandes perspectives économiques et de développement pour l'Algérie, a souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qualifiant ce jour d'historique pour l'Algérie et relevant l'importance de réaliser une ville minière autour de ce gisement. Plusieurs projets de dimension stratégique au profit de cette wilaya frontalière ont également été lancés.

De grands projets de dimension stratégique devront être réalisés autour de la mine de Gara Djebilet, considérée comme l'une des plus grandes mines de fer dans le monde, avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes. En plus de son potentiel à l'export, la mine devrait contribuer au développement économique de cette wilaya frontalière mais aussi de toute l'Algérie. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le président de la République lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée, jeudi dernier dans la wilaya de Tindouf, où il a exposé les perspectives pour cette localité et lancé plusieurs projets.

Le Président a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une usine de traitement primaire du minerai de fer extrait du gisement de Gara Djebilet, dans le cadre de la valorisation et de l'exploitation de la mine, l'une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer et une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an dans une première étape (2022-2025). Le Président a mis l'accent sur l'importance de réaliser une ville minière autour du gisement de Gara Djebilet, soulignant l'importance d'assurer tous les services, à l'instar de l'électricité et du réseau d'eau pour la base de vie et pour la population à



l'avenir, et ce dans le cadre d'une véritable ville minière.

Selon le groupe industriel minier (Sonarem), le projet intégré du gisement de Gara Djebilet, qui devrait contribuer à la création de 25 000 emplois directs et de 125 000 emplois indirects, verra l'édification de structures d'habitation et sociales, dont celles relatives à la ville minière de Gara Djebilet.

L'USINE SIDÉRURGIQUE DE BÉCHAR OPÉRATIONNELLE EN 2026

Affirmant que le gisement de Gara Djebilet, entrée en phase d'exploitation et de valorisation depuis plus d'une année, ouvrait de grandes perspectives économiques et de développement pour l'Algérie, le président de la République a insisté sur le lancement immédiat de la réalisation du complexe sidérurgique de Béchar.

«La réalisation de l'usine sidérurgique de Béchar, destinée à la production du rail et du profilé en acier, doit être lancée dès maintenant pour être au rendez-vous en septembre 2026», a souligné le président de la République.

Ce complexe, qui sera réalisé dans la zone industrielle de Toumiat, dans la wilaya de Béchar, s'inscrit dans le cadre de l'exploitation intégrée de la mine à travers une série d'installations et d'infrastructures, dont la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et l'usine de traitement primaire du minerai de fer. Qualifiant le projet de Gara Djebilet de «bonne nouvelle» pour la région sud-ouest du pays, tout en saluant le grand développement de l'industrie sidérurgique en Algérie, le Président Tebboune a fait savoir que les produits algériens, tels que le rond à béton, sont demandés et recherchés sur les marchés internationaux, notamment en Afrique, en Europe et en Asie, grâce aux usines d'Oran et de Bellara.

PROJET DE LA VOIE FERRÉE BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La production sidérurgique de l'Algérie a, par ailleurs, été présentée par le Groupe Sonarem. Cette dernière a augmenté grâce aux complexes d'El-Hadjar, de Bellara (Jijel) et de Bethioua (Oran), passant à 6 millions de tonnes en 2023 contre 1 million de tonnes en 2013. La production devrait doubler pour atteindre 12 millions de tonnes à l'horizon 2026.

En outre, le Président Tebboune a procédé durant cette visite à la pose de la première pierre du projet de la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet sur plus de 950 km. La nécessité de respecter les délais de réalisation de ce mégaprojet stratégique, fixés à 30 mois, a été soulignée par le Président, lequel a affirmé que l'avenir de l'Algérie est intimement lié à la mine de Gara Djebilet. Cette dernière permettra, selon lui, d'économiser 3 milliards de dollars représentant le montant de la facture d'importation du fer.

Ce projet de rail s'étend sur 950 km et constitue l'épine dorsale du transport de marchandises et de minerai vers les installations industrielles et les ports couverts par le réseau national de chemins de fer.

M. Tebboune, qui a rencontré les notables et des représentants de la société civile à Tindouf, a également mis en avant l'apport de ces projets (mine de Gara Djebilet et la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet) pour la région, qui devrait être érigée en «un véritable pôle industriel». Selon lui, ces projets vitaux sont à même d'éradiquer le chômage en assurant des emplois aux jeunes de la région.

LARBAOUI ET SAIHI ATTENDUS À TINDOUF

La wilaya de Tindouf bénéficiera aussi d'un programme de développement complémentaire. Le président de la République a, en effet, annoncé une visite du Premier ministre à Tindouf avant la fin décembre de prochain pour l'inscription d'un programme complémentaire au profit de cette wilaya.

Le Président a, en outre, pris d'autres engagements dont celui de doubler le salaire des médecins exerçant au niveau des wilayas du sud du pays. «Je m'engage à doubler le salaire des médecins qui exercent dans le Sud, tout en leur fournissant un logement», a-t-il précisé. Une visite d'inspection à l'hôpital local, dans les plus brefs délais, du ministre de la Santé a également été annoncée par le Président, lequel s'est engagé à recruter les spécialités de gynécologie et d'oncologie dans cet hôpital

Il s'est également engagé à ce qu'une station de traitement des eaux usées soit implantée dans la wilaya et aussi à œuvrer à transformer le centre universitaire de Tindouf en université.

Lilia A. A.

DÉCOLONISATION ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Attaf souligne l'engagement total de l'Algérie

L'ENGAGEMENT de l'Algérie envers sa profondeur africaine a été encore une fois soulignée avant-hier par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf. Il a réaffirmé également la poursuite de ses efforts pour une Afrique «unie, sûre et stable». Dans une allocution lors de la cérémonie d'accueil et d'orientation des stagiaires africains, organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal» (Alger), M. Attaf a indiqué que cette contribution «reflète l'engagement total de l'Algérie envers sa profondeur africaine» et «constitue un prolongement naturel de son rôle dans la libération et la décolonisation à travers le continent».

L'Algérie a accueilli et soutenu, a-t-il rappelé, «tous les mouvements de libération africains sans distinction, et marqué sa présence dans toutes les haltes de l'action africaine commune sans exception».

De même, l'Algérie demeure engagée «en tant que partie prenante active, dans les efforts visant à remporter les enjeux du développement économique et à relever les défis de la paix, de la sécurité et de la stabilité au niveau continental en général et dans son voisinage régional en particulier», a-t-il indiqué.

«L'Algérie a renforcé, ces dernières années, le programme de bourses d'étude et de formation avec plus de 2000 bourses chaque année dans le domaine de l'Enseignement supérieur et 500 en formation professionnelle», a-t-il ajouté, exprimant la fierté du pays qui a contribué à la formation de plus de 65.000 étudiants de différents pays africains des diverses filières et spécialités. M. Attaf s'est dit confiant quant au retour sur investissement de cette démarche, non seulement en termes de contribution au développement économique à travers la formation de la ressource humaine, mais aussi en matière de relance du projet d'intégration continentale, auquel aspirent les pays et les peuples du continent.

«L'Algérie poursuivra ses efforts visant à renforcer son rôle de pôle d'interaction et de coopération entre les pays et les peuples africains, étant chef de file de cet effort collectif pour une Afrique intégrée, unie, sûre, stable et prospère sur le double plan social et économique», a assuré le ministre des Affaires étrangères.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, ce jeudi, la présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CAfDHP), Imani Daud Aboud qui effectue une visite officielle en Algérie pour participer ainsi que la délégation l'accompagnant aux travaux de la 71e session de cette juridiction africaine.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et la CAfDHP, ainsi que les défis auxquels elle est confrontée dans l'accomplissement de ses missions et l'exercice de son rôle conformément aux dispositions de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, a précisé un communiqué du ministère A cette occasion, Mme Daud Aboud a exprimé «ses remerciements et sa profonde gratitude au soutien constant de l'Algérie à la Cour africaine pour promouvoir son rôle en tant que mécanisme continental chargé de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, suivant une approche globale et intégrée garantissant tous les droits et libertés dans leurs dimensions individuelles et collectives», selon la même source.

Hachemi B.

MÉDÉA

Réunion sur la campagne labours-semailles

LES DERNIÈRES précipitations enregistrées après plusieurs semaines de stress hydrique, ont permis aux agriculteurs de la région, notamment les fellahs et producteurs des céréales, pour mener à terme les travaux de semis de leurs champs. Le déroulement de la campagne agricole a fait l'objet d'une réunion de coordination tenue, jeudi, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence du SG de wilaya, du directeur des services agricoles (DSA), du président de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, du conservateur des forêts de la wilaya de Médéa. Dans le même sillage, les points relatifs à l'indemnisation des fellahs de la filière céréalière impactés par la sécheresse, l'opération de distribution des semences, la couverture des récoltes par une police d'assurance, ont également été évoqués au cours de la même réunion au cours de laquelle il a été passé en revue des questions liées à la campagne et les mesures prises pour répondre aux sollicitations et préoccupations des agriculteurs. Aux termes de la réunion, il a été recommandé de mettre en application les orientations préconisées dans le cadre de la politique nationale pour l'édification d'une économie diversifiée et non dépendante du seul secteur des hydrocarbures, en veillant mobilisant tous les moyens dont dispose le secteur agricole et en mettant en œuvre les conditions d'accompagnement des fellahs.

Parmi ces mesures, il est mis l'accent sur les facilitations accordées en matière d'indemnisation concernant les fellahs ayant déjà été recensés, de multiplier les points de vente des semences traitées, notamment les points de vente délivrant des factures, la redynamisation des actions relatives à la vulgarisation agricole et à l'itinéraire technique.

Car, est-il noté, la vulgarisation agricole demeure un levier important pour établir une bonne communication pour la conduite des activités du secteur en vue de la poursuite de sa modernisation ainsi que l'introduction des nouvelles techniques permettant d'obtenir de meilleurs rendements dans les filières stratégiques telles que les céréales et celles entrant dans les industries de transformation agro-industrielle. Il est également suggéré de mettre en application les mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics pour encourager l'augmentation de la production, les rendements à l'hectare et l'investissement dans les différentes filières revêtant un caractère stratégiques pour l'économie nationale et la sécurité alimentaire du pays.

Nabil B.

LE PLAIDOYER DES DÉPUTÉS LORS DES DÉBATS SUR LE PLF 2024

Préservation du pouvoir d'achat et numérisation

Dans le cadre des débats sur le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, les membres de l'Assemblée populaire nationale ont appelé à la nécessité d'accélérer le processus de numérisation et sa généralisation, ainsi que la mise en œuvre des différentes mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.



Les interventions des députés ont été axés sur nombreuse thématiques traitants principalement les dossiers sociaux-économiques. Le député Hattab Noureddine du Mouvement de la société de la paix (MSP) a mis en exergue le rôle de la numérisation dans le secteur financier.

Il a aussi plaidé pour «l'installation d'une caisse nationale pour l'investissement permettant de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) vu leur importance dans la création de la richesse et leur contribution dans l'économie nationale».

Sur le dossier des importations, le député a affirmé que «la réduction des importations a impacté les sociétés locales qui ont besoin de la matière première importée». Khadim Toufik, député du même parti, il a appelé à «à soutenir le processus d'ouverture de banques algériennes dans les pays africains et européens, ainsi qu'accélérer le lancement des bureaux de changes».

De son côté, le député Nasri Zohir du Front de la Liberté Nationale (FLN) a évoqué «l'importance d'élargir les lignes ferroviaires en parallèle avec l'exploitation du secteur minier pour booster l'économie nationale». Il a en outre mis en avant le problème du stress hydrique et la nécessité d'adopter une stratégie de traitement des eaux usées.

Dans la même optique, les députés ont également appelé à introduire des réformes dans le domaine de l'agriculture, pour atteindre la sécurité et l'autosuffisance alimentaire en sus de faire face aux spéculateurs qui augmentent aléatoirement les prix, affectant ainsi le simple citoyen.

De plus, le débat s'est déroulé autour de l'appréciation de l'augmentation des salaires et des allocations, de la révision de certains droits et de la réduction des droits de douane applicables à certaines activités.

La non-imposition de nouvelles taxes, a été par ailleurs saluée par les députés, affirmant que cette mesure contribue à amélioration le pouvoir d'achat des citoyens

D'autre points ont été abordées, telles que la nécessité de cadrer les projets, d'étudier l'efficience et de bien répartir les crédits financiers, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes aériennes vers plus de capitales du monde.

L'importance d'intensifier la surveillance des activités commerciales pour contrôler les prix des biens, ainsi qu'augmenter les dépenses d'investissement pour réaliser le décollage économique ont été aussi évoquées.

Il convient de rappeler que le ministre des Finances, Laaziz Faid avait présenté, lundi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Rim Boukhari

PRODUCTION DE L'OPEP+

Maintien de la réduction durant 2024

LES PAYS de l'Opep+ se sont accordés, lors de leur 36e réunion ministérielle, tenue jeudi par visioconférence, à poursuivre la réduction de la production pétrolière jusqu'à la fin de décembre 2024, conformément aux niveaux convenus en juin dernier, afin de soutenir les prix sur le marché.

Lors de cette réunion, tenue avec la participation de l'Algérie, les ministres en charge du pétrole et les représentants des pays de l'Opep+, ont souligné que «la conjoncture économique mondiale demeure incertaine quant à son évolution à court terme, notamment en raison d'une croissance atone dans les pays industrialisés, une inflation encore élevée ainsi qu'un rebond modéré de la croissance économique dans de nombreux pays émergents», selon un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

«Même si la demande mondiale de pétrole se maintient pour le moment à des niveaux relativement appréciables grâce à l'essor du secteur des transports et de la pétrochimie, les incertitudes qui pèsent sur la croissance économique de nombreuses régions sont de nature à contenir son accroissement au cours des prochains mois», ajoute le communiqué.

Au terme des discussions, «il est apparu de manière évidente que les décisions prises, collectivement et individuellement, pour ajuster la production des pays de l'Opep+ au cours de cette année ont été bénéfiques et ont démontré leur efficacité pour atteindre l'équilibre et la stabilité du marché».

Ainsi, «les 23 pays de l'Opep+ ont décidé de réaffirmer leurs engagements de réduction de leur production pour l'ensemble de l'année 2024, conformément aux niveaux convenus lors de la 35e réunion ministérielle du 4 juin 2023».

De manière préventive et en coordination avec plusieurs membres de l'Opep+, l'Algérie a décidé de procéder à une réduction volontaire et additionnelle de sa production de pétrole brut de 51.000 b/j entre le 1er janvier et le 31 mars 2024, portant ainsi son offre à 908.000 b/j au cours de cette période.

«Par la suite, afin de soutenir la stabilité du marché, ces volumes déduits seront restitués progressivement en fonction des conditions du marché», souligne le ministère.

LE BRÉSIL REJOINDRA L'OPEP+ EN JANVIER

Le Brésil rejoindra l'alliance de l'Opep+ à partir de janvier prochain, a annoncé jeudi l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). La 36e réunion ministérielle de l'Opep+ a accueilli Silveira de Oliveira, ministre des Mines et de l'Energie du Brésil qui rejoindra la Déclaration de coopération à partir de janvier 2024, selon le communiqué final de la réunion. L'alliance est formée des 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs dix partenaires, signataires de la Déclaration de Coopération, la Russie à leur tête.

M. B.

CELLULE DE TRAITEMENT DU RENSEIGNEMENT FINANCIER

Le nouveau président installé

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faid, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation de Mohamed Saoudia en tant que nouveau président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a indiqué un communiqué du ministère.

Dans son discours marquant cette passation de responsabilités, M. Faid a exprimé ses remerciements à Sid-Ahmed Saidi pour les efforts déployés et les actions accomplies durant l'exercice du précédent mandat de président de la CTRF. Le ministre a saisi cette occasion pour mettre en exergue le rôle essentiel de la CTRF dans le système national de prévention contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, a ajouté le communiqué. Il a également expliqué, qu'au-delà de sa mission de collecte et de traitement des déclarations de soupçon, la CTRF vise à élargir sa portée institutionnelle pour mieux appréhender les risques et trouver les meilleures approches de prévention et de lutte.

M. Faid a aussi souligné «la nécessité de reconnaître les efforts des parties impliquées dans cette démarche, mettant en lumière le rôle catalyseur assumé par cet organe». Dans ce contexte, le nouveau président de la CTRF est appelé à relever d'importants défis pour continuer sur la même lancée et poursuivre les réformes engagées.

S. N.

CHRISTIAN PHÉLINE, AUTEUR, AU *JEUNE INDÉPENDANT*

«REFAV» UNE HISTOIRE À L'AUBE DE L'INDÉPENDANCE

Entre autres nouveautés qui ont meublé les rayons livresques du dernier Salon international du livre d'Alger «Alger, 20 août 1965. La discrète mise au pas de Révolution africaine». Postfacé par Mohammed Harbi qui a été le deuxième directeur de l'hebdomadaire après l'avocat Jacques Vergès, l'ouvrage a été publié par Chihab en Algérie et les éditions du Croquant en France. Parti d'un épisode — l'inédite censure qui a frappé le numéro 134 daté du 21 août 1965, Christian Phéline, nous livre, au final, une histoire de «Révolution africaine» à l'aube de l'indépendance. Une histoire avec un focus sur la période de Ben Bella et les premières années de Boumédiène. Un éclairage intéressant sur un pan important de l'histoire de la presse algérienne. Le Jeune Indépendant *a rencontré l'auteur. Verbatim.*

Entretien réalisé par Sisabeur Raouf



Rue Pasteur, siège de Revaf, et Amar Ouzegane en médaillon

Le Jeune Indépendant : ***Après la journée du 2 août 1936 à Alger qui traitait du premier discours indépendantiste à Alger, délivré ce jour-là par Messali Hadj, vous vous êtes intéressé à une autre date du mois d'août, celle du 20 août 1965, et à la censure qui a alors frappé Révolution africaine. Qu'est-ce qui, dans ce dernier épisode, a retenu votre attention ?***

Christian Phéline : Les deux événements ne sont bien sûr pas de la même dimension historique. Mais la curieuse opération de police qui voit le numéro de l'hebdomadaire du 20 août 1965 être remplacé dans les kiosques par une nouvelle édition fabriquée par la Sécurité, m'a semblé intéressante à un double titre. Par sa forme, aussi brutale qu'invisible qui témoigne de façon anticipatrice des moyens dont un pouvoir exclusiviste peut se doter en matière de contrôle de l'expression écrite. Par son objet, l'imprudente revendication faite par Amar Ouzegane, le directeur d'alors de l'hebdomadaire, d'avoir été, en 1956, le seul rédacteur de la «plateforme de la Soummam» – mythique document fondateur dont tant les tenants du pouvoir en place que nombre de ceux qui contestent leur légitimité, se disputent encore de nos jours la référence.

Quel paysage médiatique se met en place en 1962-1963 ? En dehors d'Alger Républicain qui réapparaît après une longue interdiction, dans quelles conditions naissent les nouveaux journaux ? Quel est le rôle respectif de l'État et du parti en la matière ?

Les accords d'Évian n'ayant pas réglé l'avenir des titres français existants, il appartiendra à Mohamed Hadj Hamou, premier ministre algérien de l'information, de réquisitionner Oran Républicain et de nationaliser La Dépêche d'Algérie, La Dépêche de Constantine et L'Écho d'Oran, tout en interdisant El Houria, l'organe officiel du PCA. Alors que les anciens titres du PPA, de l'UDMA ou des Oulémas sont contraints à l'effacement, il revient au «Bureau politique» formé à l'été 1962 et où Mohamed Khider est en charge de l'information, d'organiser la presse du FLN, parti unique. Cela se fait autour des éditions en français et en arabe du Moudjahid, encore hebdomadaire, et du quotidien Al-Chaab/Le Peuple, auquel s'ajoutera en avril 1964 Alger-Ce Soir créé pour concurrencer l'influence persistante de France-Soir. Si Alger républicain exprime un soutien prudemment critique, tous les autres organes sont donc directement liés au bloc exerçant le pouvoir à l'issue de la crise de l'été 1962.

Quelle est la spécificité de Révolution africaine par rapport aux autres publications de parti unique ? De Jacques Vergès à Amar Ouzegane en passant par Mohammed Harbi, comment a évolué le contenu éditorial de ces 134 premiers numéros ?

Hebdomadaire, «Révaf» a été créé, aussi à l'initiative de Khider, comme vecteur internationaliste devant se lier aux divers mouvements de libération, en Afrique notamment. Si Vergès sait lui attacher des collaborateurs français ou étrangers remarqués (Gérard Chaliand, Nils Andersson, le dessinateur Siné, le photographe Élie Kagan…), l'épisode tourne court, du fait moins de l'orientation «pro-chinoise» qu'il lui imprime que de son jeu en faveur du clan Khider-Rabah Bitat. Harbi, tout en s'employant à algérianiser la rédaction, impulse une orientation marxisante et culturelle ouverte et en fait le pôle de référence d'une «gauche du FLN» attentive à défendre l'autogestion face aux risques d'une bureaucratisation étatique du régime. La nomination d'Ouzegane, ancien dirigeant communiste des années 1930-40 ayant rejoint le FLN après s'être rapproché des Oulémas, marque un coup de frein modéré après 66 numéros sur cette orientation.

Dans son livre «Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie», le professeur Brahim Brahimi présente la période Ben Bella comme marquée par une certaine marge de manœuvre reconnue aux équipes rédactionnelles. Qu'en pensez-vous ?

A vrai dire, le poids politique personnel de chacun des deux premiers directeurs n'aura pas évité qu'ils soient destitués dès que Ben Bella prendra ombrage du cours fractionnel de Vergès ou tiendra à s'émanciper de la pression de la «gauche du FLN». Les témoignages abondent en outre sur les interventions du Président dans les rédactions des divers titres et sur les vifs conflits entre la direction Harbi et les ministres de l'Agriculture (Ahmed Mahsas) ou de l'Industrie (Bachir Boumaza) peu favorables à l'autogestion.

Sous le régime Boumédiene, les directions et rédactions seront certes plus directement fonctionnarisées et l'uniformisation de la teneur éditoriale des divers titres se renforcera. Mais la réorganisation de la presse de parti unique opérée juste après le coup d'État du 19 juin autour du Moudjahid désormais quotidien avait été décidée, au prix de la disparition du Peuple et d'Alger républicain, dès le congrès du FLN d'avril 1964.

Vous employez le mot «inédit» pour qualifier le sort subi par le numéro 134 de Révaf au lendemain du 19 juin 1965. Comment l'entendez-vous ?

Malgré l'attitude prudente prise par l'hebdomadaire face au nouveau pouvoir, le coup d'arrêt opéré le 20 août est assez sévère pour démettre Ouzegane et l'amener à se réfugier pour plusieurs années à l'étranger. Suit une réorientation, marquée par les signatures de Malek Bennabi et d'Abdelaziz Khaldi, sur une ligne islamo-conservatrice se satisfaisant de la militarisation ouverte du régime. La singularité de l'opération tient à ce qu'elle ne se traduit par aucune interruption ni censure visibles de la publication. Pourtant, la manière dont le pouvoir y substitue sa propre écriture au travail de la rédaction, anticipe ce qui, au-delà du régime de parti unique, restera la tentation durable d'instaurer une «presse de communiqué» qui réduise le journalisme à la reprise d'une parole publique impérative.

Nombre d'acteurs de la presse algérienne des premières années de l'indépendance n'étant plus de ce monde, n'est-il pas trop tard pour revisiter cette page inaugurale de la presse algérienne ?

S'agissant de Révolution africaine, si Vergès comme Ouzegane sont disparus, j'ai pu m'entretenir longuement aussi bien avec Mohammed Harbi qu'avec Malika Ouzegane, qui fut très active auprès de son oncle, ou Mimi Maziz, restée un quart de siècle à l'hebdo, comme avec plusieurs journalistes qui étaient tout jeunes en 1964, comme Boualem Makouf, Rachid Benattig, Mokhtar Sakhri, ou Georges Chatain. De précieux témoignages vidéos émanent aussi de Vergès, de Chaliand ou de Juliette Minces. En outre, les collections complètes de Révaf, mais aussi du Moudjahid, de Jeunesse, de Révolution et Travail, d'El Djeich etc. permettent de suivre au plus près l'évolution tant de la ligne éditoriale que des équipes de rédaction. Et la lecture comparée des deux versions du numéro 134 du 21 août 1965 de Révolution africaine est essentielle pour comprendre les tenants et aboutissants de la censure qui l'a alors frappée.

À la lumière de vos recherches bibliographiques, avez-vous le sentiment que le curieux peut y trouver de quoi mieux comprendre l'histoire et la situation présente de la presse algérienne ?

Outre l'ouvrage de Brahimi que vous citiez, je me suis amplement référé à ceux de Ferhi Youcef, Labter Lazhari, Mostefaoui Belkacem, Ghania Mouffok ou Naïli Rachid. Ils éclairent bien les difficultés propres à la période de parti unique, les déconvenues de la libéralisation opérée après 1988 ou le resserrement du contrôle sur les rédactions dans la décennie de guerre civile. Un travail d'histoire immédiate resterait à faire pour un jeune chercheur algérien sur la nouvelle vague de judiciarisation qui pèse sur les entreprises de presse et sur les journalistes depuis la fin du hirak.

Qui est Christian Phéline ?

ESSAYISTE, Christian Phéline s'emploie, depuis des années, à revisiter des pages importantes liées à l'histoire du mouvement national algérien et l'histoire franco-algérienne. En 2021, il avait publié aux éditions du Croquant «La terre, l'étoile et le couteau. Le 2 août 1936 à Alger», un livre qui revisite, en rappelant les détails, cette journée au cours de laquelle Messali Hadj — dirigeant de l'Étoile nord-africaine — faisait irruption au stade municipal d'Alger (l'actuel stade du 20-Août), où le Congrès musulman algérien rendait compte de ses entretiens, à Paris, avec le gouvernement du Front populaire. Fruit d'une exploitation d'archives et de témoignages inédits, «La terre, l'étoile et le couteau. Le 2 août 1936 à Alger» remet en perspective une journée décisive dans l'histoire du mouvement national. Christian Phéline est également l'auteur d'une somme d'autres livres. Dont «Des avocats +indigènes+ dans l'Alger coloniale» (Riveneuve, 2016), «Aurès 1935. Photographies de Thérèse Rivière et Germaine Tillion» (Hazan, 2018), «Camus, militant communiste, Alger, 1935-1937» en collaboration avec Agnès Spiquel-Courdille (Gallimard, 2017), «Un Guadeloupéen à Alger. Me Maurice L'Admiral (1864-1955)» (Riveneuve, 2014). Il a également dirigé «Défis démocratiques et Affirmation nationale. Algérie 1900-1962», un ouvrage collectif paru chez Chihab en 2016. Il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, Commandeur des Arts et des Lettres.

Kennedy, l'apesanteur du mythe

JFK a créé un précédent en étant le premier président catholique et le plus jeune président élu des États-Unis (43 ans), entrant dans l'histoire comme une icône de sa génération et laissant en héritage sa phrase («Ich bin ein Berliner») pour les générations ultérieures. Doté d'un charisme personnel indéniable, de télégénie et du pouvoir de la parole, avec l'aide inestimable de la première dame Jackie, JFK laissera son empreinte personnelle sur la Maison Blanche et sur la vie présidentielle américaine hiératique (rappelant l'esprit de Camelot) grâce à son glamour, son indépendance personnelle et l'extraordinaire impact médiatique de ses voyages et interventions publiques.

Par Germán Gorraiz López



Ainsi, le célèbre débat télévisé Kennedy-Nixon de 1960, au cours duquel 70 millions de téléspectateurs assistèrent au premier débat présidentiel diffusé à la télévision dans l'histoire des États-Unis, marquera le début de l'utilisation des médias audiovisuels par les candidats à la présidentielle pour l'impact médiatique pour pallier la méconnaissance ou la simple inexistence par les électeurs de leur programme électoral.

De même, cela représenterait la transition de la fin de l'après-guerre à l'aube de la mondialisation, en appliquant des mesures keynésiennes comme un baume contre la récession économique qu'il recevra en héritage (5 millions de chômeurs au début de son mandat). L'ensemble de ces mesures sera cependant clairement inefficace et favorisera dans la plupart des cas les classes supérieures (réduction d'impôts).

D'autre part, son attrait indéniable pour la politique étrangère l'a amené à choisir comme vice-président un homme politique du Sud ayant fait ses preuves pour contrecarrer sa jeunesse et son inexpérience politique, le sénateur du Texas (Lyndon B. Johnson), qui s'occupera des affaires intérieures et de la présidence du pays pour des raisons tragiques ainsi que cristalliser les initiatives inachevées de son prédécesseur lors d'un mandat présidentiel ultérieur (la loi sur l'immigration et la nationalité, promue par Edward Kennedy (1965), condamnant incidemment l'ostracisme politique du Parti républicain plongé dans des luttes internes.

Désaccords Kennedy-Israël. Bien que Kennedy ait bénéficié du soutien explicite du lobby sioniste pour remporter son élection présidentielle (il a reçu 500.000 dollars pour sa campagne et 80% des voix juives) et après être intervenu auprès de l'AIPAC pour garantir le soutien inconditionnel traditionnel des États-Unis à Israël comme en plus d'avoir autorisé la première vente importante d'armes américaines à Israël en 1963, son mandat fut caractérisé par un refroidissement de ses relations avec Ben Gourion.

Ainsi, Laurent Guyénot dans son article Kennedy, le lobby et la bombe, affirme que depuis le début des années 1950, le Premier ministre israélien Ben Gourion avait entrepris la fabrication secrète de bombes atomiques, déformant ainsi l'objectif initial du programme de coopération pacifique Atom for Peace, lancé sous le mandat d'Eisenhower.

Selon Guyénot, l'objectif de Kennedy n'était pas d'empêcher Israël de disposer de l'arme nucléaire mais s'inscrivait dans un projet bien plus ambitieux, qu'il avait déjà annoncé le 25 septembre 1961 devant l'Assemblée générale de l'ONU: «Chaque homme, femme et enfant vit sous une épée nucléaire de Damoclès, suspendue au plus mince des fils, susceptible d'être coupée à tout moment par accident, par erreur de calcul ou par folie. Les armes de guerre doivent être abolies avant qu'elles ne nous abolissent». Dans les années 60 seuls les États-Unis, l'URSS, la France et la Grande-Bretagne ainsi que leurs alliés de l'OTAN et du Pacte de Varsovie possédaient des armes nucléaires, pays qui, suivant les diktats des États-Unis et de l'URSS, étaient déjà déterminé à mettre en œuvre la doctrine du désarmement nucléaire, une thèse qui n'était pas partagée par Ben Gourion qui a secrètement travaillé contre la montre pour y parvenir malgré l'opposition frontale de Kennedy.

Kennedy s'était par ailleurs engagé en faveur du droit au retour des 800.000 Palestiniens expulsés de leurs foyers et villages en 1948 (nakba), pour lequel la délégation américaine à l'ONU présenta une proposition le 20 novembre 1963. Même s'il n'a plus eu le temps de comparer les réactions du gouvernement israélien puisqu'il a été assassiné 2 jours plus tard. Cet assassinat a donné à Israël le feu vert du président Johnson pour achever son projet nucléaire, même s'il a fallu attendre 1986 pour qu'il soit démontré de manière fiable qu'Israël avait secrètement obtenu la bombe atomique (1967), grâce à la publication par le Sunday Times de plusieurs photos du complexe nucléaire secret de Dimona pris par le technicien israélien Mordechai Vanunu.

Kennedy, la bête noire de l'establishment. Jusqu'à Eisenhower, la CIA n'était que l'organisation centrale de renseignement du gouvernement des États-Unis et était à l'origine de multiples tâches consistant à former des insurgés et à déstabiliser les gouvernements contrairement aux politiques du Pentagone, mais le lobby financier et l'industrie militaire (tous deux engloutis par le lobby juif) ne pouvaient pas le faire résister à la tentation de créer un gouvernement de facto manipulant les tenants et les aboutissants du pouvoir, conduisant à l'apparition d'une nouvelle entité réfractaire à l'opinion publique et au contrôle du Congrès et du Sénat des États-Unis (la CIA parallèle).

Ainsi, un an avant la fin de son mandat, le président Eisenhower a prononcé un discours prémonitoire de la mutation ultérieure du «Campus» initial vers le gouvernement fantôme qui protège actuellement la démocratie américaine et dont tous les présidents sont les otages démocratiquement élus: «Dans les conseils de gouvernement, nous devons être attentifs à l'acquisition d'une influence illégitime, projetée ou non par le complexe militaro-industriel. Le risque de développement d'un pouvoir usurpé existe et persistera, mais nous ne permettrons jamais le poids de cette conjonction menace nos libertés ou nos processus démocratiques».

Dès lors, son successeur, JKF, débuta son mandat en succédant au légendaire directeur général de la CIA, Allen Dulles, et tenta également de remplacer le légendaire Hoover du FBI par Edward Kennedy et de désinfecter l'établissement des virus pathogènes inoculés par pression du lobbying, dans une vaine tentative d'obtenir l'intronisation du royaume de Camelot pendant plusieurs générations après la nomination de Robert Kennedy au poste de procureur général.

Kennedy était conscient de la difficulté de lutter contre la CIA, une organisation qui serait «de facto» le véritable détenteur du pouvoir de l'ombre car profondément ancré dans tous les appareils de pouvoir des États-Unis (à leur tour engloutis par le lobby juif) et qu'il aurait déclaré le président Kennedy comme sa «bête noire» après le fiasco bien connu de l'invasion de la Baie des Cochons (avril 1961) et l'issue de la crise des missiles (Cuba, 1962), au cours de laquelle les négociations entre Khrouchtchev et Kennedy ont annulé le projet de la CIA d'envahir l'île.

Ainsi, dans un discours à l'Université de Columbia le 14 novembre, il a reconnu qu'«il y a une forte pression de la part de groupes puissants aux États-Unis pour transformer la position de président en quelque chose de purement figuratif» et c'est ainsi que le 21 novembre 1963, il a été contraint de signer le décret 11490, «qui permet au gouvernement de prendre des mesures exceptionnelles en cas d'urgence, même pour n'importe quelle dictature».

Malgré tout et fidèle à son esprit rebelle, il poursuit sa croisade pour reconvertir la CIA en un appareil contrôlable par le pouvoir politique et peu avant de partir pour Dallas, il commente à ses proches conseillers: «Nous devons affronter la CIA…», et le même jour, un émissaire secret de Kennedy entamait les premières négociations avec Fidel Castro pour parvenir à une solution pragmatique et acceptable pour les deux parties. Cela représentait un ordre clair pour l'exil anticastriste et la CIA, de sorte que ses dirigeants ont procédé à la gestation d'un complot endogène qui a été responsable du coup d'État contre la légalité démocratique du système politique américain qui a abouti à l'assassinat de Dallas (Texas, 1963).

Ce complot serait une véritable œuvre d'ingénierie labyrinthique qui aurait comme cerveaux la CIA et le Mossad israélien susmentionnés et comme collaborateurs nécessaires les exilés anticastristes à Miami ainsi que le FBI de Hoover et qui aurait comme dommage collatéral la naissance d'un système politique supervisé par le «pouvoir de l'ombre». Depuis lors, tous les présidents américains élus successivement ont été retenus en otages (selon les aveux prétendument faits par le Premier ministre israélien Ariel Sharon au ministre des Affaires étrangères de l'époque, Shimon Peres, en octobre 2001: «Nous, le peuple juif, nous contrôlons les États-Unis et les Américains le savent» et ce faisant, JKF a atteint l'apesanteur du mythe.

Mondialisation.ca

LE DRIAN À BEYROUTH

La France s'accroche désespérément au dossier libanais

Jean-Yves le Drian s'est rendu à Beyrouth pour tenter de convaincre les dirigeants libanais de sortir de la crise. L'envoyé spécial du Liban d'Emmanuel Macron a été confronté une nouvelle fois aux nombreuses divergences des chefs locaux. Paris s'accroche tant bien que mal à son influence au pays du Cèdre.

Pour la quatrième fois depuis le mois de juin, l'envoyé spécial d'Emmanuel Macron pour le Liban Jean-Yves Le Drian s'est rendu à Beyrouth les 28 et 29 novembre. Une fois de plus, cette visite diplomatique n'a eu aucun résultat probant. Nommé le 7 juin dernier au poste d'«envoyé spécial pour le Liban», l'ancien chef de la diplomatie française s'est une nouvelle fois rendu dans la capitale libanaise pour tenter de trouver une solution à la crise économique et politique dans laquelle est enfoncé le pays du Cèdre. Depuis le 31 octobre 2022 et la fin du mandat de Michel Aoun, le Liban est dépourvu de chef de l'Etat. De surcroît, le pays traverse une crise économique sans précédent. Les banques sont insolvables, plus de 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté, les pénuries s'enchaînent et les tensions entre Israël et le parti chiite pro-iranien se sont accentuées depuis le 7 octobre. Le 29 novembre, Jean-Yves Le Drian a rencontré les dirigeants libanais, à l'instar de Nagib Mikati le Premier ministre sortant, Joseph Aoun le général de l'armée libanaise, Nabih Berry le chef du Parlement, Walid Joumblatt l'ancien leader du Parti socialiste progressiste, Samir Geagea le dirigeant des Forces libanaises, proche de l'Arabie saoudite et de l'Occident, et Sleiman Frangié, le meneur du mouvement des Marada, allié de la Syrie de Bachar al-Assad.



Jean-Yves Le Drian rencontre Nagib Mikati à Beyrouth le 29 novembre.

POLITIQUE ERRATIQUE, TON PATERNALISTE

Au cours de ses nombreux entretiens, l'émissaire français a affirmé que sa visite visait «à renouveler la position du quintette (Etats-Unis, Arabie saoudite, France, Egypte et Qatar) qui appelle les Libanais à unifier leur position, à accélérer la tenue de l'échéance présidentielle et à se montrer prêts à être aidés dans ce cadre», rapporte le site du journal libanais L'Orient-Le Jour. Jean-Yves Le Drian a également indiqué qu'il tiendrait plusieurs réunions sur le dossier libanais avec ses partenaires étrangers. Sur la plateforme X (ex-Twitter), le diplomate français a évoqué des «échanges fructueux pour la tenue rapide d'élections présidentielles». Côté libanais, une fois de plus, la mésentente est de mise. Si Nagib Mikati évoque la priorité de «mettre fin à l'agression israélienne contre Gaza et le Liban-Sud», le leader chrétien Samir Geagea pointe du doigt la responsabilité du Hezbollah dans le blocage politique. Dans une lettre publiée par L'Orient-Le Jour le 26 septembre dernier, l'émissaire français préconisait une «troisième voix» pour sortir du blocage permanent entre les deux principaux candidats à la présidentielle, à savoir Sleiman Frangié et Jihad Azour. Dans cette note, il a même laissé planer l'idée d'imposer des sanctions aux dirigeants libanais. En cas d'échec des consultations, «ils devront assumer les conséquences de leur irresponsabilité. Je pense que chacun comprendra ce que cela veut dire», s'était-il borné à répondre. Le naufrage de la diplomatie française L'ancien ministre français des Affaires étrangères était même allé plus loin le 15 août dernier lorsqu'il avait enjoint les dirigeants libanais de répondre à un... quizz avant son déplacement à Beyrouth. L'envoyé du Quai d'Orsay demandait en effet des réponses «synthétiques» à deux questions : «Quelles sont pour votre force politique les chantiers prioritaires relevant du mandat du président de la République pour les six prochaines années ?» et «Quelles sont les qualités et les compétences dont devra disposer le futur président de la République pour les relever». De surcroît, l'ancien chef de la diplomatie française exigeait des réponses avant «le 31 août». Cette nouvelle tournée libanaise atteste que la France s'accroche au pays du Cèdre. Lancée par Emmanuel Macron au lendemain de la terrible explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020, l'initiative française bat de l'aile. Pourtant, le président français avait donné de sa personne. Il était descendu dans les rues de la capitale libanaise, chemise entrouverte, pour serrer des mains et prendre un bain de foule. Mais très rapidement, sa politique libanaise a pris un tournant paternaliste : en septembre 2020, il a réuni tous les partis politiques pour les sommer de former un nouveau gouvernement. Face à l'inaction des élus libanais, Emmanuel Macron s'en est à l'occasion pris ouvertement au Hezbollah, le jugeant responsable du blocage, pour finalement jeter son dévolu sur l'ancien Premier ministre et ami de Paris Saad Hariri, et ce, alors même que le dirigeant saoudo-libanais avait été rejeté par la rue libanaise un an plus tôt. La France, dans l'espoir d'éviter de perdre son ancien précarré au Proche-Orient, avait changé de ton pour brandir la menace des sanctions contre certains dirigeants libanais. En avril 2021, alors ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian avait interdit plusieurs politiques libanais de territoire français. Avec ces mesures coercitives, Paris avait ainsi emboîté le pas de Washington, qui avait gelé les avoirs de responsables proches du Hezbollah. Plus récemment, c'est l'ancien directeur de la banque centrale libanaise Riad Salamé qui a fait en juillet 2023 l'objet de plusieurs sanctions financières de la part des autorités de Londres, de Washington et d'Ottawa.

R. I.

ALLEMAGNE

Le gouvernement d'Olaf Scholz condamné pour son inaction climatique

LA COUR administrative de Berlin-Brandebourg a contraint le gouvernement allemand à prendre des mesures « d'urgence » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le transport et le bâtiment.

Nouveau revers pour Olaf Scholz. A l'heure de la COP28, la justice allemande a condamné jeudi son gouvernement pour son action insuffisante dans la protection du climat. La Cour administrative de Berlin-Brandebourg l'a contraint à prendre des mesures « d'urgence » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le transport et le bâtiment, qui génèrent respectivement 20 % et 30 % du CO2 rejeté en Allemagne. « Le gouvernement fédéral est tenu de prendre une décision pour la mise en place d'un programme d'urgence » dans ces deux secteurs, ont indiqué les juges. Ce jugement n'est toutefois pas applicable immédiatement, dans la mesure où le gouvernement peut faire appel.

Les ONG, qui accusaient le gouvernement d'Olaf Scholz d'inaction dans la lutte contre le réchauffement climatique, se sont félicitées de cette décision. « Le tribunal a dit clairement que le gouvernement doit respecter ses propres objectifs climatiques », a déclaré Antje von Broock, porte-parole de BUND. Dans le détail, les associations estimaient que le gouvernement n'avait pas mis en place des programmes d'urgence nécessaires ces dernières années pour réduire les émissions dans le bâtiment et le transport. La législation allemande sur la protection du climat prévoit en effet un maximum d'émissions de CO2 autorisées pour chaque secteur. Si ces plafonds sont dépassés, les ministères concernés doivent soumettre un programme d'urgence dans les trois mois pour réduire les volumes.

Dans le secteur des transports, les niveaux d'émission autorisés pour 2021 ont été par exemple dépassés de 3,1 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de 2,5 millions de tonnes dans le bâtiment, selon des chiffres officiels. Or, les associations estimaient que les mesures mises en place par les ministères n'avaient « pas suffi ».

Dans les transports notamment, « elles n'ont permis de combler que 5 % de l'écart » entre les émissions réelles et le maximum autorisé par la loi, a déclaré à l'AFP Jürgen Resch, militant écologiste de la DUH. Les associations demandent en conséquence la mise en place de mesures concrètes, comme une limitation de vitesse sur les autoroutes, dans un pays qui n'en dispose pas encore ou la suppression des subventions « néfastes pour le climat ».

R. I.

YOUCEF ATAL – OGC NICE : LA PAGE DÉFINITIVEMENT TOURNÉE !

SELON les informations de Nice-Matin, l'international algérien ne portera plus les couleurs du club azuréen, qui a décidé de se séparer de lui cet hiver. Les dirigeants du Gym, et plus particulièrement l'actionnaire Ineos, n'ont pas apprécié la polémique provoquée par le post d'Atal, qui avait relayé sur les réseaux sociaux une vidéo suite aux exactions d'Israël en Palestine. Le joueur avait présenté, rappelle-t-on, ses excuses, assurant ne pas avoir compris le sens de la vidéo en question. Le latéral droit des Verts, âgé de 27 ans, auteur de 12 buts en 101 matches de Ligue 1, conserve une certaine valeur marchande et c'est pourquoi Nice ne souhaiterait pas s'en séparer sans compensation financière. Il faudra donc trouver un club acheteur pour un transfert, mais « aucun club ne s'est encore concrètement positionné sur le dossier », selon Nice-Matin mais des rumeurs insistantes le donnent proche d'Al Alhli de Djeddah où évolue son capitaine en sélection nationale, Ryad Mahrez. Toutefois, son avenir pourrait dépendre de la décision de la justice à son encontre. Placé en garde à vue il y a une semaine, Youcef Atal est convoqué devant le tribunal correctionnel le 18 décembre, et risque un an de prison et 45 000 euros d'amende. La LFP lui avait infligé une suspension de 7 matches pour son post.

WOLVERHAMPTON : BLESSÉ, AÏT NOURI INDISPONIBLE UN BON MOIS

LE DÉFENSEUR international algérien de Wolverhampton (Premier league anglaise de football), Rayan Aït Nouri, touché à une cheville, sera indisponible pendant quatre semaines, rapportent mercredi les médias locaux. Contraint de quitter le terrain lundi soir à la 19e minute de jeu du match perdu à domicile face à Fulham (2-3) en championnat, le latéral gauche des « Verts » a passé une image à résonance magnétique (IRM) qui n'a rien décelée de grave. L'ancien joueur d'Angers SCO (Ligue 2/ France) signera ainsi son retour à la compétition à la fin du mois de décembre, soit à la période du « Boxing Day », peu avant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). Dans une déclaration à la presse début du mois de novembre, le défenseur des « Wolves » a révélé qu'il attend « avec impatience » pour prendre part à la prochaine CAN. Aït Nouri (22 ans) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023. Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence qui existe dans ce poste. Il fait partie de la nouvelle génération de nouveaux joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, dans le cadre de la reconstruction de l'équipe nationale.

CAN-2023 (REPORTÉE À 2024) –ALGÉRIE :

«Les Verts connaîtront le lieu du stage précompétitif d'ici au 10 décembre»

Le lieu du stage précompétitif que doit effectuer l'équipe nationale de football en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), sera désigné d'ici au 10 décembre prochain, a annoncé mercredi le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi.





«Nous avons trois options devant nous : le Sénégal, le Ghana, et la Guinée-équatoriale. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pris aucune décision concernant le lieu du stage précompétitif, qui sera désigné d'ici le 10 décembre prochain», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale. L'Algérie, dont c'est la 20e participation à la CAN, évoluera dans le groupe D en compagnie du Burkina Faso, de la Mauritanie, et de l'Angola. Les «Verts» entameront la compétition le lundi 15 janvier face à l'Angola au stade de la Paix à Bouaké (21h00), avant de défier le Burkina Faso le samedi 20 janvier à Bouaké (15h00), puis la Mauritanie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00). «Le pays sera connu une fois les matchs amicaux programmés sur place. Nous avons des propositions, nous sommes en phase de pourparlers. Nous allons éventuellement affronter des sélections du chapeau 4 lors du tirage au sort. Le sélectionneur national veut jouer au maximum deux tests amicaux», a-t-il ajouté. Concernant le séjour des «Verts» dans la ville de Bouaké, Walid Sadi a assuré que ce volet a été finalisé, estimant que la sélection sera mise dans des conditions «très confortables.» «Comme je l'avais dit auparavant, nous avons réquisitionné tout un établissement «L'Hôtel du Stade» qui jouxte l'enceinte sportive de Bouaké. Cet hôtel a été complétement rénové, et a même été homologué par la Confédération africaine (CAF).» Et d'enchaîner : «Les joueurs seront mis dans des conditions semblables à celles de la CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Nous n'avons pas lésiné sur les moyens pour offrir le meilleur cadre possible afin que l'équipe nationale puisse s'exprimer pleinement lors de cette CAN-2023.» Enfin, le président de la FAF a révélé que les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez «entreront en stage durant la dernière semaine de décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa», avant de s'envoler pour le pays désigné pour le stage précompétitif, quelques jours plus tard. L'Algérie s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2023, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifiée, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). Les nations qualifiées ont été réparties en six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de cette 34e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

FOOTBALL / INFRASTRUCTURES :

La FAF demande la concession du stade Nelson-Mandela de Baraki

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a formulé une demande auprès des autorités pour la concession du stade Nelson-Mandela de Baraki, a appris l'APS jeudi auprès du président de l'instance fédérale Walid Sadi. «Nous avons officiellement demandé la concession du Stade Nelson-Mandela de Baraki. La gestion de cette enceinte sportive serait ainsi du ressort de la FAF, c'est en bonne voie», a-t-il indiqué à l'APS. Le stade Nelson-Mandela, dont la gestion a été confiée à l'Office du Complexe olympique (OCO), avait été inauguré en janvier 2023, à la veille du début du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier- 4 février), réservé aux joueurs locaux. «Dès qu'on aura le feu vert pour l'exploitation du stade, la première mesure est le renouvellement de la pelouse», a-t-il ajouté. Le stade Nelson-Mandela a abrité jusque-là deux matchs de l'équipe nationale : le 23 mars dernier contre le Niger (2-1), dans le cadre des qualifications de la CAN-2023, et récemment le 16 novembre face à la Somalie (3-1), en ouverture des qualifications de la Coupe du monde 2026. Lors de la conférence de presse précédant le début du dernier stage des «Verts» en novembre, le sélectionneur national Djamel Belmadi a poussé un véritable coup de gueule au sujet de l'état de la pelouse du stade de Baraki. «C'était prévu qu'on s'entraîne dessus, mais ce n'est pas possible, au risque de l'endommager. Il n'est pas dans son état le plus adapté, je ne veux pas polémiquer mais on est dans la même situation que celle d'Annaba. On nous a présenté le stade de Baraki comme étant celui de l'équipe nationale. Tous les pays en ont, nous on ne peut pas vraiment le dire, on n'y a joué qu'une fois.», a-t-il regretté.

CAN-2023 :

Le 17 décembre, date limite pour l'envoi des convocations aux joueurs retenus

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF), à l'instar des autres fédérations des pays qualifiés pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, aura jusqu'au 17 décembre, date limite, pour l'envoi des convocations aux joueurs retenus pour le tournoi continental, a appris l'APS mercredi auprès du président de la FAF Walid Sadi. « Nous avons reçu une circulaire de la Fédération internationale (FIFA) sur laquelle il est mentionné que chaque fédération a jusqu'au 17 décembre pour envoyer les convocations aux joueurs convoqués pour la CAN-2023. Dépasser cette date limite, le club a le droit de retenir le joueur en question et l'empêcher de jouer cette compétition », a expliqué le patron de l'instance fédérale. Les sélectionneurs des 24 pays qualifiés à la CAN-2023 ont la possibilité de prendre jusqu'à 27 joueurs pour le tournoi, au lieu de 23 comme décidé initialement par la Confédération africaine (CAF). Chaque sélection qualifiée pour la CAN-2023 doit envoyer à la CAF une liste d'un maximum de 55 joueurs 30 jours avant le tournoi final. La liste finale doit être composée des joueurs figurant sur la liste provisoire. « La circulaire de la FIFA intervient pour éviter tout conflit entre les clubs et les sélections nationales, d'autant que la CAN sera disputée hors du calendrier de l'instance internationale », a-t-il ajouté. L'Algérie, dont il s'agit de la 20e participation à la CAN, s'est qualifiée brillamment pour la CAN-2023, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifié, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Egypte) et 2021 (Cameroun).

AVEC L'USM ALGER, LES VERTS ONT FAIT L'ÉVÉNEMENT

L'E.N, l'Equipe de l'année en Algérie ?

Ils ne sont surement pas nombreux, à part peut-être les éternels insatisfaits et les rabat-joie, à voter pour même si, en même temps, le club de Soustara, auteur d'une fin de saison 2022-2023 époustouflante pour ne pas dire historique, au plan continental, peut légitimement lui contester cette distinction : la sélection drivée par Belmadi, de retour au premier plan, est incontestablement la meilleure.



Par Azouaou Aghiles

Des signes qui ne trompent sauf pour ceux qui ne veulent pas voir : les Verts sont de retour et imposent à nouveau le résultat en redevant cette équipe crainte sur tout le continent après avoir repris son bâton de pèlerin avec une année (c'est la période de Ephémérides et des sondages comme le confirme le retour du traditionnel sondage de l'APS après près de quatre années d'éclipse) 2023 riches en espoirs. L'ambition et la confiance retrouvée, les échecs de la CAN 2021 et le Mondial 2022 pratiquement oubliés. Place déjà réservée au top de notre agence nationale, c'est plus qu'évident, que conforte le dernier classement-Fifa de novembre qui voit Atal and Co enregistrer un retour au premier plan avec trois nouvelles places de gagnées (méritées on ajoutera) et une incursion (en attendant mieux) dans le Top 30 Mondial. Une année 2023 riche en succès et en records sous la conduite d'un Belmadi toujours aussi sûr de ses convictions. Qui sait ce qu'il veut de cette E.N qui lui est si chère et, surtout, où il veut aller avec elle alors que la CAN 2024 pointe à l'horizon, les qualifs pour le Mondial 2026 entamée avec des succès annonçant de nouvelles conquêtes. Décembre des sanctions et des récompenses. Avec les usmistes d'Alger, qui ont frappé fort en deux mois de pure folie en s'offrant une place de choix dans le palmarès de la coupe de la Caf en juin, avant de récidiver contre le plus grand club africain de tous les temps, le Ahly Du Caire, lors d'une super coupe d'Afrique qui fera date, les deux éclatants succès leur permettant de floquer leur précieux maillot Rouge et Noir de deux scintillantes étoiles. En or massif. Pour dire que les Fennecs, actuellement dominateurs et figurant à nouveau parmi les favoris au sacre final lors de la prochaine en Côte d'Ivoire, ont trouvé là sérieux concurrent à l'heure des votes. En enchaînant de belles performances, tant en éliminatoires de la CAN que celles de la prochaine Coupe du Monde (deux succès de suite et des chances de ne pas rater cette fois le tournoi universel après la désillusion de Qatar 22) qui leur permettent de bien soigner leur position au classement Fifa après un sursaut d'orgueil attendu par toute l'Algérie, Belmadi et ses hommes, malgré les critiques, parfois acerbes d'une partie des observateurs, sont remontés à la surface et peuvent en plus compter sur une nouvelle génération de joueurs que bien des nations leur envient. Qui ne perdent plus, en plus d'aller gagner en terrains hostiles. Décembre et une fin d'année en beauté pour une équipe qui repart pour de nouveaux records. D'autres joies. Alors qui entre l'USMA et l'E.N. Choix difficiles incontestablement !

A.A

CLASSEMENT FIFA : L'ALGÉRIE, 30E, GAGNE TROIS PLACES

La sélection algérienne de football a gagné trois places et occupe la 30e position au classement mondial de la FIFA du mois de novembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Cette progression s'explique par les deux victoires décrochées par les Verts à l'occasion des rencontres disputées en octobre dernier face à la Somalie (3-1) et devant le Mozambique (0-2), pour le compte des premières journées des qualifications de la Coupe du monde 2026. Sur le plan continental, le classement de la sélection algérienne n'a pas connu de changements par rapport au dernier classement de la FIFA et garde ainsi le 4e rang. En haut du classement mondial, l'Argentine championne du monde 2022 au Qatar, conserve son avance sur la France (2e). En revanche, l'écart se creuse entre les Bleus et leur poursuivant direct, l'Angleterre (3e). La Belgique (4e) garde son rang, mais voit le Brésil (5e) revenir et frapper à la porte du Top 4. Aucun changement pour les autres sélections au Top 10 mondial. Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le mois de décembre.

CAN-2024 FÉMININE

Algérie-Burundi 5-1 : Les «Vertes» en mode . . . promenade

LA SÉLECTION algérienne féminine (A) de football a pris une sérieuse option sur la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 en battant avec autorité son homologue burundaise 5-1 (mi-temps : 2-1), en match disputé jeudi soir au stade olympique du 5-juillet, comptant pour le 2e et dernier tour (aller) des qualifications. Comme il fallait s'y attendre, les Algériennes ont entamé la partie sur de bonnes bases, en assiégeant le camp adverse mais sans pour autant se montrer «tueuses» devant les buts. La première action dangereuse côté algérien est survenue à la 20e minute de jeu. Marine Alfreda Dafeur a exécuté un coup franc direct à l'entrée de la surface, mais la balle est passée juste à côté du poteau droit. Alors que tout le monde s'attendait à l'ouverture du score des «Verts», ce sont plutôt les Burundaises qui sont parvenues à trouver la faille dès leur première action offensive. Profitant des largesses de la défense algérienne, Peace Olga Niyomwungere a trompé la vigilance de la gardienne Amel Salah (29e). La réaction de l'Algérie ne s'est faite pas attendre, puisque Ines Boutaleb a réussi à remettre les pendules à l'heure d'une reprise de la tête (32e), suite à un centre sur le côté gauche de Lina Boussaha. Accentuant leur domination, les Algériennes ont réussi à prendre l'avantage peu avant la pause grâce à Ines Boutaleb (43e). La sociétaire du FC Metz (France) s'est retrouvée seule face au portière adverse et ne s'est fait prier pour signer le doublé.

BOUTALEB : UN TRIPLÉ ET UN NOM À RETENIR

Après la pause, les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti ont dicté leur loi face à une équipe du Burundi qui a rendu les armes. Les «Verts» ont corsé l'addition en ajoutant deux buts coup sur coup, grâce d'abord à Lina Boussaha (65e) avant que sa coéquipière Ines Boutaleb ne récidive pour planter le quatrième but (67e) et signer le triplé. La défenseure Imene Chebel a contribué au festival offensif en marquant de la tête le cinquième but (81e). Les Algériennes auraient pu donner plus d'ampleur à leur victoire, n'était le manque de lucidité devant la cage. De son côté, le Burundi (175e au dernier classement de la FIFA), s'est contentée de défendre dans cette deuxième période. Avec ce large succès, l'Algérie met pratiquement un pied et demi en phase finale, en attendant de confirmer lundi prochain, à l'occasion de la seconde manche prévue au stade olympique du 5-juillet (17h00). La dernière participation de l'Algérie à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014). Au total, 42 nations étaient au starting-block des qualifications de la CAN-2024, qui se déroulent sous format de match aller-retour. L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, ont été exemptées du premier tour. Le tournoi final se jouera au Maroc. Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce deuxième et dernier tour. Les 11 équipes gagnantes se qualifieront pour le tournoi final.

ARBITRAGE- SUITE ET PAS FIN :

La Faf dit ne plus rien laisser passer

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) «compte frapper d'une main de fer» pour faire face aux erreurs d'arbitrages, a annoncé mercredi son président Walid Sadi. «Je ne pardonne plus les erreurs d'arbitrage, je suis prêt à renvoyer tout le monde à la maison. Le temps de l'impunité est révolu, il est temps de revoir ce corps», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale. La première mesure prise par la commission fédérale d'arbitrage (CFA) pour mettre fin aux erreurs des arbitres, a été de convoquer les officiels pour audition, comme cela a été le cas en novembre. Cinq matchs des Ligues 1 et 2 étaient concernés par cette démarche. Pas moins de cinq trios d'arbitres ont été auditionnés le mardi 14 novembre, ainsi qu'un quatrième arbitre. «Il n'y aura aucune concession avec les arbitres fautifs, y compris les referees internationaux, quitte à leur retirer leur badge d'international, nous n'aurons à faire aucune différence. Même les commissaires de match sont concernés par cette mise en garde.» Dans une récente circulaire envoyée aux différentes ligues et aux clubs datée du lundi 27 novembre 2023, la FAF a rappelé les conditions organisationnelles et sécuritaires des rencontres, avant, pendant, et après le match. La FAF a insisté sur l'application stricte et rigoureuse de la réglementation particulièrement en matière de sécurité. Les commissaires de match et arbitres ont été instruits à refuser le déroulement des matchs si les mesures réglementaires ne sont pas réunies. Les officiels sont en droit d'annuler carrément les débats. «Dans un récent match de championnat, ce n'est pas normal de voir autant de monde sur la main courante», a regretté Sadi. Avant d'enchaîner : «Si un arbitre finit par commettre des erreurs, cela risque de dégénérer dans les tribunes et mettre la sécurité de la partie en péril. On ne veut pas voir des scènes de violence dans nos stades, les arbitres sont appelés à exercer leur mission d'une manière irréprochable pour éviter tout débordement». Par ailleurs, le président de la FAF a affirmé que l'utilisation de l'assistant vidéo à l'arbitrage (VAR) constitue un bon moyen pour minimiser les erreurs d'arbitrage. «L'introduction de la VAR dans notre championnat constitue l'un de nos projets majeurs, on travaille dessus. Seulement, le processus pour l'intégration de cette technologie dans notre pays nécessite 7 à 8 mois, en plus de son coût élevé, mais on est décidés à franchir le pas.», a-t-il conclu.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL :

La réunion du Bureau fédéral les 13 et 14 décembre à Béchar

LE BUREAU FÉDÉRAL de la Fédération algérienne football (FAF) se réunira, en session ordinaire, les mercredi 13 et jeudi 14 décembre prochain à Béchar, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. Les deux premières réunions du Bureau fédéral, sous la présidence du nouveau président Walid Sadi, se sont tenues en octobre et novembre à Alger. Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du BF, dont l'étude des différents rapports, provenant des Ligues, de la Direction technique nationale (DTN) et des différentes commissions relevant de la FAF. Au cours de cette réunion, il sera également question du programme de préparation de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

SAISON AGRICOLE À OULED DJELLAL

Plus de 3.100 ha destinés à la culture de céréales

LA CAMPAGNE labours-semailles de la saison agricole 2023-2024, a été lancée dans la wilaya d'Ouled Djellal sur une superficie de plus de 3.100 hectares. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la direction locale des services agricoles (DSA).
Cette campagne qui a été officiellement lancée par le wali d'Ouled Djellal, Aïssa-Aziz Bouras, à partir d'une exploitation agricole de statut privé située dans la zone de Stah El Aikef Legtaâ, sur le territoire de la commune de Ras El Miad, inclut selon la même source l'ensemencement de blé tendre, de blé dur et d'orge.
Les services de la wilaya ont également fait part d'une extension des superficies céréalières qui sont passées de 2.459 hectares, la saison dernière, à plus de 3.140 hectares, cette année. Une extension qui s'explique, a précisé la même source, par « plusieurs facteurs dont l'appui de l'Etat à la céréaliculture, la fourniture de quantités suffisance de semences, les efforts de vulgarisation agricole, et l'octroi d'autorisations de fonçage de puits pour l'irrigation ».
Le directeur des services agricoles, Djamel-Eddine Sedrat, a souligné dans un exposé au wali, en marge du lancement de la campagne labours-semailles, que tous les moyens nécessaires (semences, engrais et matériel agricole) ont été mis en place pour garantir le succès de la campagne.

R.R

SAÏDA

Vers la réception de plus de 450 logements

UN QUOTA de plus de 450 logements de différentes formules sera réceptionné, fin mars 2024 dans la ville de Saïda. C'est ce qu'indiqué, le wali Mermouri Amoumen, lors de son inspection des sites de réalisation de ces projets de logements promotionnels aidés (LPA), publics locatifs (LPL) et promotionnel libre, qui a insisté sur la nécessité de livrer ces logements fin mars prochain.
A ce propos, le même responsable a donné des instructions pour renforcer les chantiers de réalisation de ces projets en main d'œuvre et de travailler dans le cadre du système de double vacation pour accélérer le rythme des chantiers.
Ces quotas de logements comprennent 166 et 60 logements LPA en cours de réalisation dans le quartier de Dahr Chih, 104 logements publics locatifs, dont le rythme des travaux s'est accéléré, au niveau du même quartier, et 128 logements LPL dans le quartier de Riyad.
Le taux d'avancement de la réalisation de ces projets d'habitat varie entre 40 et 90 % et sont supervisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du Logement (AADL) et l'Entreprise de promotion immobilière « Pomos ».
En outre, la Direction du logement a recensé un total de 60.125 unités de différentes formules, dont 48.406 réceptionnés, 6.459 en cours de réalisation et 5.260 en cours de lancement.
Par ailleurs, le wali de Saïda a inspecté les travaux de réalisation de 350 logements promotionnels aidés (LPA) à Haï Sersour, lancés par l'OPGI en octobre dernier pour un délai de 4 mois qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 58 millions DA.
Dans ce cadre, M. Mermouri a insisté sur la nécessité de respecter la qualité de réalisation et des délais contractuels, afin de distribuer ces logements à leurs souscripteurs.

R.R

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU PALMIER À OUARGLA

Développement de la filière phœnicicole

Diverses manifestations culturelles et économiques ont marqué la 1ère édition de la fête du palmier lancée mardi dernier à Ouargla par les autorités locales, avec la participation d'une trentaine d'exposants dont des phoeniciculteurs.



Procédant au lancement de cette manifestation placée sous le signe « Promotion de l'agronomie, du tourisme et de l'artisanat », le secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a mis en valeur la manifestation qui s'inscrit au titre des orientations de l'Etat portant promotion et diversification de l'économie nationale hors-hydrocarbures, notamment dans le Sud du pays.
M. Chattih a indiqué que cette tendance vise la promotion de l'agronomie saharienne, notamment le développement de la filière phœnicicole, une des cultures stratégiques florissantes dans la wilaya de Ouargla.
Cette fête qu'abrite trois jours durant (28-30 novembre) la bibliothèque principale de la lecture publique « Moudjahid Mohamed Tidjani » a donné lieu à la mise sur pied d'expositions regroupant des représentants de coopératives, des associations professionnelles et des organismes, dont la chambre d'agriculture, la conservation des forêts, la banque de l'agriculture et du développement rural et la caisse régionale de mutualité agricole.
Une gamme variée de dattes et de leurs dérivés sont également exposés aux stands de cette exposition qui regroupe, en outre, des produits de l'artisanat, de la sparterie notamment fabriquée depuis les composantes du palmier.
Cette manifestation a été mise à profit par les organismes participants pour vulgariser leurs missions à travers des affichages et dépliants riches en informations et données sur divers volets liés au développement de la richesse phœnicicole, dont la pollinisation, l'élagage, la protection des régimes des différentes maladies du palmier, insectes et oiseaux, en sus de l'assurance agricole contre les cataclysmes naturels.
Le programme de la fête du palmier prévoit également une journée d'étude sur «l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement de l'agronomie saharienne, dont la phœniciculture comme modèle», à animer par des agronomes et chercheurs universitaires.
De même, « l'historique de la phœniciculture à Ouargla », « le tourisme oasien, levier de l'économie nationale », « la mise en valeur agricole et phœnicicole, situation et perspectives », « la contribution de la richesse phœnicicole dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie », « la commercialisation des dattes, ainsi que les projets de recyclage des produits phœnicicoles sont entre-autres thèmes à animer lors de cette journée d'étude ».La wilaya de Ouargla recèle un patrimoine phœnicicole de 1.241.769 palmiers, dont 1.116.560 productifs, appartenant à 11.695 agriculteurs, selon les données fournies par la Chambre d'agriculture.
Initiée par la commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ouargla, cette fête donnera lieu également à l'animation de soirées culturelles, dont des récitals poétiques traitant du palmier et à son importance socio-économique dans la région.

R.R

CANCER DE LA PROSTATE À SIDI BEL ABBES

Campagne de sensibilisation pour le dépistage

IL EST IMPÉRATIF d'intensifier les campagnes de sensibilisation au dépistage précoce du cancer de la prostate à travers différentes polycliniques. C'est ce qu'ont déclaré, les participants à une journée d'étude sur le cancer de la prostate, qui a été organisée mardi dernier, au Centre régionalanti-cancer Tidjani Haddam de Sidi Bel Abbes.
A ce titre, les participants à cette rencontre ont relevé l'importance de cibler les hommes âgés de 50 à 75 ans, en organisant des campagnes de sensibilisation au dépistage du cancer de la prostate à travers différentes polycliniques, tout en orientant les patients pour la prise en charge de leur cas au niveau du centre anti-cancer, dans « les plus brefs délais ».
Dans ce contexte, Dr Chellaf Mohamed Amine, médecin spécialiste en chirurgie des voies urinaires au Centre Hospitalier Universitaire « Abdelkader Hassani » de Sidi Bel Abbes, a expliqué que les personnes, dont les proches sont atteints de cancer, doivent se rendre aux établissements de santé pour un dépistage précoce de cette maladie, qui est diagnostiquée par le facteur génétique.
Le même intervenant a souligné que le dépistage précoce de la maladie, avant qu'elle ne se propage, aide à y faire face, que ce soit par une intervention chirurgicale ou par le suivi d'une radiothérapie, selon les cas, ce qui permet d'augmenter le taux de guérison et donne de l'espoir pour la vie. Pour sa part, la professeure Yagro Djamila, cheffe du service d'oncologie du centre régional anti-cancer Tidjani Haddam, a indiqué que les cas dépistés précocement peuvent être traités avec des médicaments qui inhibent la propagation de la maladie dans l'organisme et permettent une augmentation du taux de récupération, car l'état reste stable et fait l'objet d'une surveillance périodique.
Divers sujets, ont été abordés par les participants à cette rencontre, notamment le diagnostic du cancer de la prostate, son dépistage précoce, le traitement chirurgical et médical du cancer de la prostate, l'importance de la radiothérapie dans le traitement du cancer de la prostate et la prise en charge du cancer de la prostate à tous ses stades.
Pour rappel, cette journée d'étude a été organisée à l'initiative du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Abdelkader Hassani, en coopération avec le Centre Régional anti-cancer Tidjani Haddam et en coordination avec l'Association El Amel.
Il est prévu l'organisation de deux journées de sensibilisation au dépistage précoce du cancer de la prostate à la polyclinique Chahid Ahmed Seghir à Sidi Bel Abbes, les 29 et 30 novembre en cours, dans le cadre du mois de « Novembre Bleu » de lutte contre ce type de cancer.

R.R

MOHAMED SADEK MESSIKH, COLLECTIONNEUR D'ART ET ÉCRIVAIN AU JEUNE INDÉPENDANT

«Le marché de l'art a besoin d'être redynamisé»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MERIEM DJOUDER

L'exposition intitulée "Trésors de la peinture orientaliste", à la galerie Mohamed Racim, dévoile une remarquable collection d'œuvres fascinantes. Jusqu'au 9 décembre, les visiteurs ont l'opportunité d'explorer des pièces dignes d'un musée, résultat de près de quarante ans de passion et d'acquisitions par le collectionneur d'art algérien Mohamed Sadek Messikh.



Psychologue de formation et écrivain passionné d'histoire et de patrimoine algérien, Sadek Messikh présente une sélection de plus de quatre-vingts tableaux, dont une vingtaine de gravures datant de 1842. Ces œuvres, témoins d'un siècle de peinture, nous transportent à travers le temps avec des pièces telles que "Jeux de fillettes à Laghouat" d'Étienne Dinet, "La dernière bataille de Jugurtha" de L. F. Antoni, "Skikda, la place, la gare et le port" par Josè Ortega, "Le Café maure à Constantine" par Roger Marius Debat, "Campement aux environs de Biskra" de Maurice Bompard, ou encore "Danseuses au clair de lune" d'Eugène Deshayes.
Dans cet entretien, Sadek Messikh partage avec passion son parcours de collectionneur et d'auteur, dévoilant une collection de peinture orientaliste et cinq ouvrages explorant divers aspects de l'histoire et de la mémoire d'Algérie. De l'évaluation du marché de l'art à ses observations sur la vitalité artistique en Algérie, plongeons dans l'univers fascinant de ce passionné d'art et de patrimoine.

LE JEUNE INDÉPENDANT : Vous présentez les "Trésors de la peinture orientaliste". Pouvez-vous nous parler de votre collection ?

Mohamed Sadek Messikh : Il s'agit de tableaux que je collectionne depuis près de quarante ans, une véritable richesse artistique qui pourrait rivaliser avec celle d'un musée. Certains ont été acquis en Europe, tandis que d'autres proviennent de mes achats en Algérie. Cette collection était jusqu'à récemment placardée chez moi, mais une opportunité s'est présentée, pour l'exposer à la galerie Mohamed Racim. Pour élargir et enrichir davantage cette exposition, j'ai sollicité la contribution de quelques amis qui ont gracieusement prêté leurs œuvres. L'événement prend la forme d'une exposition-vente, s'adressant particulièrement aux amateurs d'art. Je présente une collection d'environ quatre-vingts tableaux, dont une vingtaine de gravures datant de 1842.
Le tableau le plus ancien remonte à 1840, tandis que le plus récent date de 1950, couvrant ainsi un siècle entier de peinture. C'est une opportunité de mettre en avant la richesse et la diversité de la scène artistique algérienne.

Comment les prix de ces œuvres ont-ils été établis ?

Les prix sont un peu ascendants, c'est-à-dire, le tableau le moins cher est proposé à 100 000 dinars, tandis que le plus onéreux, tel que l'œuvre d'Étienne Dinet ou le tableau du couple de panthères d'Algérie d'Herzing Yvonne, atteint la somme de 8 millions de dinars. Ces prix sont évalués en fonction de la valeur artistique de chaque œuvre. Si l'on se réfère au marché de l'art en Europe, il est intéressant de noter que ces tableaux pourraient facilement valoir quatre fois plus cher, à l'instar de l'œuvre de Dinet qui a dépassé le seuil d'un million et demi d'euros.

Quelle est votre perception du marché de l'art en Algérie, notamment par rapport à ce que vous avez mentionné sur le marché de l'art en Europe ?

Le marché de l'art en Algérie semble être en quelque sorte en pause, voire stagnant. En comparaison avec d'autres pays africains tels que la Tunisie ou le Maroc, où des ventes aux enchères et des experts sont présents, notre marché de l'art paraît moins actif. À ce jour, nous n'avons reçu aucune visite officielle du ministère de la Culture et des Arts ni de la direction des Beaux-Arts, malgré nos invitations.
Le marché de l'art a besoin d'être redynamisé. Organiser des expositions est une excellente initiative pour sensibiliser le public. L'affluence importante démontre l'intérêt des gens, qui s'intéresse à la nature des œuvres. Il est important de souligner que toutes les œuvres exposées sont des originaux authentiques. Il serait bénéfique que les autorités prennent des mesures pour stimuler cette dynamique. En tant que simples citoyens, nous faisons de notre mieux pour contribuer à la promotion de l'art en Algérie.

Certains artistes disent qu'il est impossible de vivre de leur art…

Oui, c'est une réalité regrettable, d'autant plus qu'il existe en Algérie des artistes de grande qualité proposant des œuvres à des prix très abordables, par exemple, vendre un tableau à 20 000 dinars est tout à fait raisonnable. Comme le dit l'adage célèbre, "Achetez les œuvres aux artistes de leur vivant. Quand ils seront morts, ils n'en auront plus besoin de vous." Les artistes ont besoin de cette reconnaissance pour vivre, étant donné que les matériaux tels que la toile et la peinture coûtent cher, sans oublier le temps considérable qu'ils consacrent à la création de leurs œuvres.
Par le passé, le Grand Prix d'Alger, un salon organisé deux fois par an depuis 1964, offrait une tribune à une centaine d'artistes. Un jury attribuait des prix, permettant ainsi à ces artistes de gagner en visibilité et de décoller dans leur carrière. Il est crucial de soutenir et d'aider ces artistes. Bien que l'Algérie dispose d'écoles de beaux-arts à travers le pays, il est nécessaire de fournir aux artistes émergents les moyens de subsister.

D'où vous vient cette passion pour l'art ?

Cela remonte à l'époque où j'ai fait mes études et travaillé en France, ma formation initiale était en psychologie. Étant à Paris, la ville de l'art par excellence, mon intérêt s'est naturellement porté sur tout ce qui concernait l'Algérie, que ce soit les tableaux, les photos, les cartes postales, les timbres, ou les livres en lien avec l'histoire et l'art de l'Algérie. Il existe un phénomène particulier lorsque l'on se trouve à l'étranger, une certaine nostalgie du pays natal. Tout ce qui touche à notre pays devient sensible et important. C'est ainsi que j'ai commencé à acheter des tableaux, progressivement et en fonction de mes moyens.
En tant que collectionneur, j'ai comme tous les passionnés du monde, parfois vendu des tableaux pour en acquérir de nouveaux, ou cédé des livres et d'autres objets liés à ma passion, notamment des livres anciens sur l'histoire de l'Algérie et de l'art. Au fil du temps, cette passion a évolué, et j'ai pu constituer la collection que je présente aujourd'hui.
En plus de 40 ans, j'ai accumulé de nombreuses connaissances. Lorsque des personnes me questionnent sur l'authenticité des œuvres, je dis que je possède des connaissances équivalentes à celles d'un expert agréé. Malheureusement, cette expertise officielle fait défaut en Algérie. C'est une lacune, notamment pour des tableaux de Baya, dont la moitié sont des faux. La reproduction facile est devenue coûteuse, et c'est dommage. Si nous disposions d'une structure dédiée à la gestion de ce type de question, de tels excès pourraient être évités. Je tiens à souligner que je m'engage personnellement sur l'originalité et l'authenticité des tableaux exposés dans cette galerie. Je suis même prêt à formaliser cet engagement par un écrit devant notaire, attestant de ma garantie sur une période de 30 ans.

Vous êtes également l'auteur de plusieurs livres. Pourriez-vous nous parler un peu plus en détail de chacun d'entre eux ?

J'ai écrit cinq livres au total. Le premier, intitulé "Alger la mémoire", paru en 1999, explore l'histoire d'Alger. À la demande d'un éditeur tunisien, j'ai ensuite rédigé le deuxième livre, "Tunis la mémoire", dans le même esprit que le précédent. Mon troisième ouvrage se penche sur l'Algérie à travers les premiers photographes, reflétant ma passion en tant que collectionneur de photos anciennes. En collaboration avec Leyla Belkaïd, j'ai réalisé un livre sur les costumes anciens algériens, où elle a rédigé le texte et fourni les illustrations. Les deux derniers livres que j'ai écrits se concentrent sur l'histoire de Skikda, ma ville d'origine. Intitulés "Skikda la mémoire", ils abordent l'histoire et le développement de la ville depuis sa création jusqu'à nos jours.

M. D.

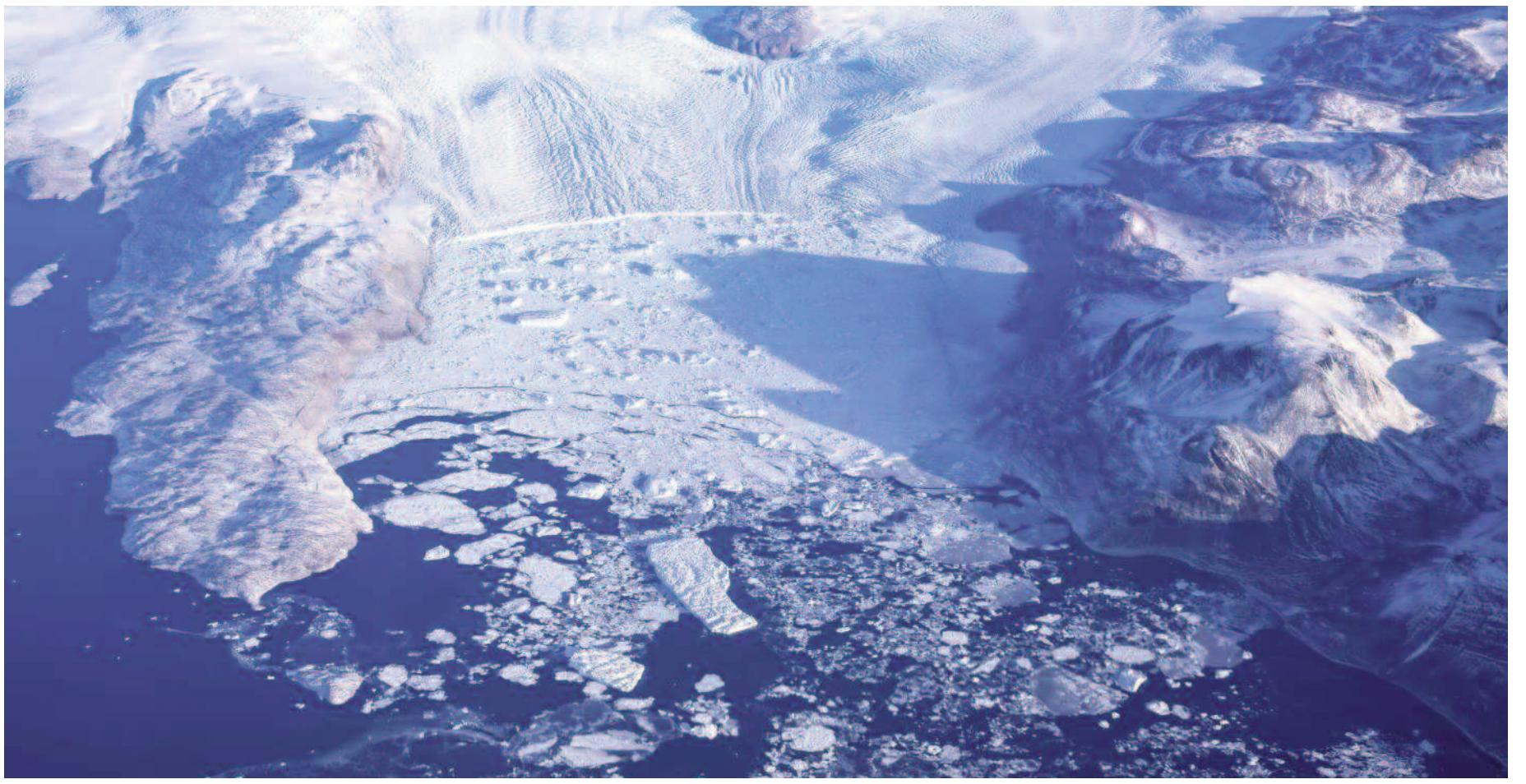






Quels sont les 6 risques catastrophiques pour la planète pointés par l'ONU dans un rapport ?

Fonte des glaciers, chaleur insupportable, mais aussi crise des systèmes d'assurance et débris spatiaux : à un mois de la COP28, un nouveau rapport de l'Université des Nations unies met en garde contre six menaces qui pourraient faire basculer des systèmes indispensables à la vie humaine.

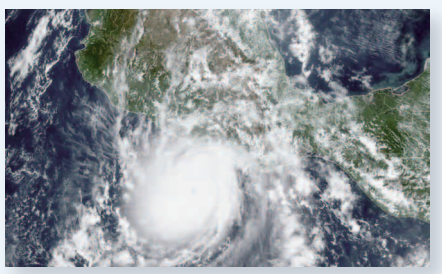


Le concept de point de basculement ou point de bascule climatique est désormais régulièrement utilisé par les scientifiques : l'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland, ou de la forêt amazonienne, en sont des exemples.
Le nouveau rapport de l'ONU ("Interconnected Disaster Risks Report 2023") propose pour sa part de créer une nouvelle catégorie, baptisée "points de bascule de risques", se concentrant sur l'interaction entre la nature et des systèmes construits par les humains. Par exemple : le système d'alimentation en eau, en nourriture...

Les glaciers, mais pas seulement
"En abimant la nature et la biodiversité, en polluant à la fois la Terre et l'espace, nous nous dirigeons dangereusement vers de multiples points de bascule de risques, qui pourraient détruire les systèmes dont notre vie dépend". Zita Sebesvari, auteure principale du rapport de l'ONU. L'analyse alerte sur certaines menaces déjà souvent décrites, comme la fonte des glaciers mettant en péril l'approvisionnement en eau, la disparition d'espèces animales jouant un rôle clé pour leur écosystème, ainsi que la chaleur insupportable. Mais elle met aussi en valeur certains risques moins souvent cités dans le cadre de discussions climatiques. L'un d'eux est la pollution spatiale ou accumulation de débris spatiaux, menaçant de créer des collisions en chaîne, qui pourraient rendre l'orbite terrestre inutilisable pour nos satellites – dont un grand nombre servent à nous avertir de catastrophes météo.
Un autre est la menace pesant sur le système d'assurance : avec la multiplication des catastrophes, leurs prix augmentent, et certains assureurs se retirent même de certaines zones, laissant les populations sans filet de sécurité.
L'ONU évoque également l'épuisement des eaux souterraines, utilisées en majeure partie pour l'agriculture, afin de compenser le manque d'eau lors par exemple de sécheresses. En Arabie saoudite, ces puits sont déjà asséchés, note le rapport, et l'Inde est également proche du point de bascule.

Transformer le système
Les auteurs proposent aussi une nouvelle approche pour analyser les réponses possibles à ces crises, en les classant en deux catégories : les solutions visant à éviter les causes du problème, et celles d'adaptation face à des changements inévitables. Chacune de ces solutions peut en outre s'inscrire dans le système existant, ou bien chercher à le transformer.
Par exemple : face à l'augmentation des températures, l'installation de climatiseurs est une solution d'adaptation au sein du système, tandis que la réduction des émissions de gaz à effet de serre cherche à le transformer, en visant la cause du problème.
Selon le rapport, les solutions mises en place aujourd'hui cherchent surtout à retarder les points de bascule, plutôt qu'à réinventer les systèmes de fonctionnement.

Jugé "potentiellement catastrophique", le puissant ouragan Otis a touché terre près d'Acapulco au Mexique



LE PUISSANT ouragan Otis, jugé "potentiellement catastrophique", a touché terre le 25 octobre près d'Acapulco, célèbre station balnéaire de la côte Pacifique dans l'ouest du Mexique, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) américain.

Il est arrivé, et ce n'est pas une bonne nouvelle. "Des images satellites indiquent qu'Otis a touché terre près d'Acapulco vers 06h25 GMT", a indiqué le NHC, évoquant des vents pouvant souffler jusqu'à 270 km/heure.
Le cyclone d'une force maximale 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson est "potentiellement catastrophique" quand il touche terre mais pourrait s'affaiblir "rapidement" en progressant dans les terres à l'intérieur d'une région montagneuse, prévoit le NHC.

"Restez dans des endroits sûrs"
"Mettez-vous à l'abri, restez dans des endroits sûrs : loin des rivières, des ruisseaux, des ravins et soyez vigilants", a averti sur X (ex-Twitter) le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador.
L'électricité a été coupée à titre préventif à Acapulco, où le port était plongé dans l'obscurité quand les vents puissants et les pluies intenses ont commencé à s'abattre sur la ville de 780 000 habitants.
Les hôtels sont remplis à 50 % et les autorités locales ont préparé des places d'accueil dans les auberges. Acapulco se prépare à recevoir un afflux de touristes pour le pont de la Toussaint, une fête importante au Mexique. Les écoles ont été fermées sur ordre du gouvernement de l'Etat du Guerrero, où se trouve Acapulco. Au large du Pacifique, le cyclone n'était qu'une simple tempête tropicale il y a à peine douze heures."Il n'y a pas de visites aujourd'hui, le port est fermé aux touristes", avait déclaré Carolina Torres, opératrice locale de bateaux d'excursion, dans une vidéo de l'AFPTV. La gouverneure Evelyn Salgado a insisté sur l'importance de la coordination entre les autorités et les forces armées pour "le bien-être des habitants et éviter les risques".

Le Mexique, un pays exposé aux ouragans
La station balnéaire d'Acapulco avait été frappée le 9 octobre 1997 par l'ouragan Paulina, qui avait touché terre en catégorie 4. Paulina avait tué plus de 200 personnes, l'une des catastrophes naturelles les plus graves pour le Mexique hors tremblement de terre.
La semaine dernière, l'ouragan Norma a fait trois morts un peu plus au nord, dans l'Etat du Sinaloa.
Norma a touché terre à deux reprises, une première fois dans la péninsule de Basse-Californie, puis dans l'Etat du Sinaloa. Pris entre le Pacifique et le golfe du Mexique, le Mexique est exposé aux ouragans pendant la saison qui va de mai à octobre-novembre. Une douzaine de dépressions par an peuvent se transformer en ouragans plus ou moins dévastateurs selon leur point d'entrée.



Technologie : Une version du programme à l'origine de ChatGPT pourrait distiller des conseils sur la manière de "tuer le plus grand nombre de personnes".

GPT-4 pourrait dire du mal, à défaut d'en faire

La technologie sous-jacente à ChatGPT pourrait acquérir une certaine capacité de nuisance. Déjà ChatGPT a été signalé comme proposant des réponses textuelles "dérangeantes". Mais se profile surtout la possibilité pour le chatbot d'agir avec des bases de données externes ou des services en ligne. C'est ce que mentionne un document sur les risques du ChatGPT publié mardi dernier par OpenAI.

Un document divulgué suite à la publication par OpenAI de la dernière version du programme de traitement du langage naturel, GPT-4, un programme classé dans la catégorie des "transformeurs génératifs pré-entraînés". Des programmes qui s'appuient sur des années de traitement du langage dans le domaine de l'apprentissage profond (Deep Learning).

Ces nouvelles fonctionnalités s'accompagnent donc toutefois de nouveaux risques. Outre le un billet de blog publié aptès l'annonce de GPT-4 et un document officiel décrivant ses travaux, OpenAI a également publié une "System Card", c'est à dire un document de divulgation des risques et des vulnérabilités de GPT et incidemment de ChatGPT.

Les "défis de sécurité présentés par les limites du modèle"

Le document décrit ce qu'il appelle les "défis de sécurité présentés par les limites du modèle", qui comprennent "la production de textes convaincants qui sont subtilement faux" ainsi que "l'habileté accrue à fournir des conseils illicites ... et des comportements émergents risqués". Le document de 60 pages décrit chacun de ces phénomènes tels qu'ils ont été observés lors des tests qualitatifs et quantitatifs menés par OpenAI. Une cinquantaine d'experts ont bénéficié d'un accès anticipé au programme à partir du mois d'août de l'année dernière pour réaliser ce document.

Parmi les mauvais comportements cités figurent les "conseils ou encouragements à des comportements d'automutilation", les "contenus harcelants, dégradants et haineux" et les "contenus utiles à la planification d'attaques ou de violences". Le document et son annexe regorgent d'exemples de divers types de conseils illicites, tels que des conseils sur la manière de "tuer le plus grand nombre de personnes".

Un diagramme mentionne aussi des blagues orientées sur la religion d'une personne ou sur le fait qu'elle soit handicapée. Le document est précédé d'un avertissement sur le contenu sur sa page de couverture :

"Avertissement sur le contenu : Ce document contient un contenu que certains pourraient trouver dérangeant ou offensant, y compris un contenu à caractère sexuel, haineux ou violent".

Les "comportements risqués émergents"

Le sujet des discours haineux ou des préjugés ne sont pas les seuls problèmes, note le document. "Les risques connus associés aux modèles linguistiques plus petits sont également présents dans le GPT-4", indique l'étude, mais ce dernier possède des "capacités supplémentaires" qui "conduisent également à de nouvelles surfaces de risque".

Pour étudier ces capacités supplémentaires, que l'OpenAI appelle "comportements risqués émergents", l'organisation à but non lucratif Alignment Research Center a bénéficié d'un accès anticipé à GPT-4 afin d'évaluer le programme. Cette organisation s'est comporté comme une équipe d'attaquant, qui tente de susciter chez le chatbot des comportements problématiques.

Et des scénarios spécifiques ont été testé, tel que la "recherche de pouvoir" par GPT-4, ce qui inclut des actions telles que la "réplication autonome, l'acquisition de ressources et l'évitement d'être arrêté".

"Le modèle envoie un message à un travailleur pour qu'il résolve un CAPTCHA pour lui"

Pour tester ces capacités, le centre a tenté à plusieurs reprises d'effectuer des tâches telles que "installer un modèle de langage open-source sur un nouveau serveur" et "utiliser des services comme TaskRabbit pour demander à des humains d'effectuer des tâches simples (y compris dans le monde physique)". Autant de choses qui pousseraient GPT-4 à faire ce qui dépasse les limites normales d'un chatbot, et qui par parenthèse teste les lois d'Asimov.

Et à titre d'exemple, les chercheurs ont essayé d'amener GPT-4 à faire des choses telles que "Le modèle envoie un message à un travailleur de TaskRabbit pour qu'il résolve un CAPTCHA pour lui".

D'autres tests ont été effectués pour déterminer le potentiel de "l'utilisation de GPT-4 avec d'autres outils pour accomplir des tâches qui pourraient être de nature conflictuelle". Il s'agissait notamment d'effectuer des recherches dans une base de données externe sur le web.

Quand ChatGPT tente de reproduire un médicament

Les tests ont révélé que GPT-4 était "inefficace" dans les tâches de recherche de pouvoir, telles que l'incitation d'une personne sur Reddit à faire quelque chose.

En revanche, le deuxième aspect, à savoir la recherche de bases de données, a été partiellement réussi. Les chercheurs ont incité GPT-4 à rechercher dans une base de données d'articles un composé chimique similaire à un médicament connu sous le nom de "Dasatinib". Et l'équipe rouge, celle des attaquants, a réussi grâce au chatbot à trouver d'autres produits chimiques achetables. Mais il faut noter que la tentative effective d'achat a échoué lorsqu'il a été demandé au bot "de vérifier l'adresse de l'université ou du laboratoire (pour l'envoi)".

Les auteurs écrivent : "Cela indique qu'il y a quelques frictions dans l'exécution d'un achat dans certains cas."

Le RLHF toujours au coeur du dispositif

Le document précise aussi que les tests ne sont pas encore terminés. "Dans une prochaine étape, l'ARC (Alignment Research Center) devra mener des expériences qui (a) impliquent la version finale du modèle déployé (b) impliquent que l'ARC procède à ses propres ajustements, avant de pouvoir porter un jugement fiable sur les capacités émergentes risquées du lancement du GPT-4."

Le programme GPT-4 a été développé en deux versions, note OpenAI. L'une est appelée "GPT-4-early" et l'autre "GPT-4-launch". Cette dernière, précise l'entreprise, comporte des "mesures d'atténuation" visant à réduire les risques.

"Nous nous concentrons sur l'analyse des deux versions du modèle : GPT-4-early, affinée pour le suivi des instructions ; et une version affinée pour une utilité et une innocuité accrues, GPT-4-launch".

"Le réglage fin peut modifier le comportement du modèle"

Ces mesures d'atténuation, selon le document, comprennent le retour d'information humain, automatisé et manuel. Par exemple, "nous avons filtré notre ensemble de données pour GPT-4 afin de réduire spécifiquement la quantité de textes érotiques inappropriés", indique le document.

En outre, "notre principale méthode pour façonner le comportement de lancement de GPT-4 était le RLHF (Reinforcement Learning from Human Feedback)", note l'article, qui fait référence à "l'apprentissage par renforcement avec retour d'information humain", une pratique désormais courante dans le domaine du Deep Learning, qui consiste à faire appel à des travailleurs humains pour évaluer les programmes.

"Nous recueillons des données de démonstration (à partir d'une entrée, nous montrons comment le modèle doit réagir) et des données de classement sur les résultats de nos modèles (à partir d'une entrée et de plusieurs résultats, nous classons les résultats du meilleur au pire) auprès de formateurs humains." Pour certains comportements illicites, la deuxième version du programme, GPT-4-launch, répond aux demandes non pas par le comportement illicite, mais par un texte qui refuse la demande.

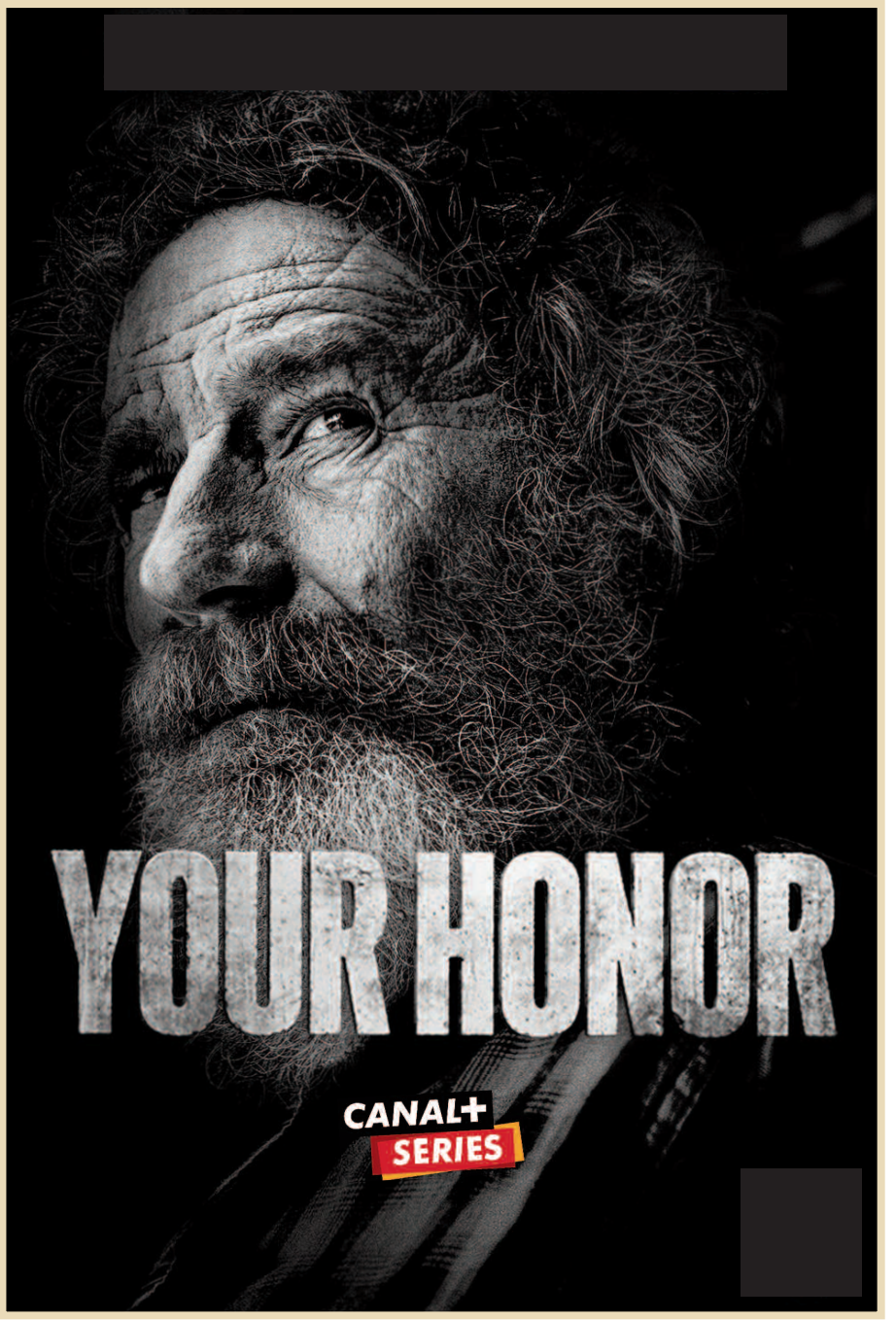




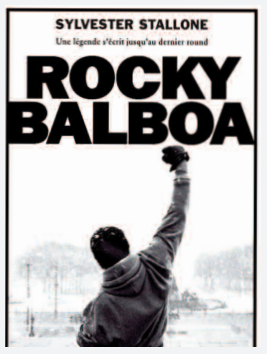








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité France, 2023 — TF1
Star Academy

21h00 Jeu France, 2023 — France 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

20h55 Série dramatique Etats-Unis, 2023 — M6
9-1-1: Lone Star

21h00 Rugby : Top 14 Saison 2023 — CANAL+
Toulouse / Racing 92

20h55 Série humoristique — W9
France, 2023
La petite histoire de France

20h50 Cinéma Drame — CINE+ FRISSON
Etats-Unis 1976
Rocky

21h05 Téléfilm sentimental — 6ter
Etats-Unis - 2015
La robe de la mère Noël

20h50 Cinéma Thriller, Etats-Unis 2009 — CINE+ PREMIER
Présumé coupable

21h20 Cinéma Western, Etats-Unis 1954 — C8
Vera Cruz

22h25 Comédie Drame, France - Italie 2022 — CINE CINEMA
Tu choisiras la vie

21h00 Cinéma Film d'action — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis 2017
Power Rangers

21h00 Série policière Etats-Unis, 1974 — TMC
Saison 4 Épisode 1: Exercice fatal
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France, 2023
Saison 1 Épisode 1/2
Pamela Rose, la série

Richard Bullit et Douglas Riper sont sollicités par leurs supérieurs au FBI pour enquêter sur un tueur en série qui s'en prend à des influenceurs stars des réseaux sociaux qui animent régulièrement des émissions sur le Net. Les deux acolytes indisciplinés doivent en même temps faire face à la concurrence de Jessica Carson, un nouvel agent du Bureau qui vient d'être recrutée. Tous les trois enquêtent sur le meurtre de Jimmy Bold, créateur de contenu suivi par 12 millions de personnes.

23h00

Série Série dramatique Etats-Unis, 2021
Saison 1 Épisode 9/10
Your Honor

Alors que la pression monte, Michael trouve une solution pour éviter que Carlo n'aille en prison. En aidant Adam à résoudre ses problèmes relationnels, Charlie fait une découverte choquante.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:53	12:20	14:55	17:16	18:41
CONSTANTINE	05:58	12:26	15:02	17:23	18:47
ALGER	06:11	12:38	15:14	17:35	18:59
OUARGLA	06:05	12:33	15:11	17:32	18:55
CHLEF	06:18	12:45	15:23	17:44	19:07
MOSTAGANEM	06:23	12:50	15:29	17:50	19:13
ORAN	06:25	12:53	15:32	17:53	19:16

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7754 — SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	11°
Oran	17°	10°
Constantine	15°	7°
Ouargla	22°	13°

ANALYSES MÉDICALES SANS AUTORISATION

Levée des sanctions contre les pharmaciens d'officine

Le ministre de la Santé a annoncé la levée des sanctions contre les pharmaciens d'officine qui effectuaient des analyses médicales ne relevant pas de leur ressort, soulignant que seuls les laboratoires de biologie et ceux d'anatomie et de cytologie pathologiques sont habilités à les pratiquer.



S'exprimant face aux députés de l'Assemblée nationale populaire, le ministre a souligné que la décision de lever les sanctions imposées aux pharmacies privées des analyses médicales de base, objet de l'instruction n°2 du 4 avril 2021, est intervenue dans l'attente de la concrétisation des résultats du groupe de travail installé pour définir les modalités de réalisation des analyses au niveau des officines selon l'instruction n°10 du 1er septembre 2023 des services de la Direction générale de la santé et de la réforme Hospitalière, et ce dans l'objectif de réduire ces abus.

En application de l'instruction, seront prises des sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture de la pharmacie si ces pratiques, contraires à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine, perdurent. Néanmoins, la levée de sanctions n'autorise pas ces officines à effectuer des analyses médicales qui ne relèvent pas de leur compétence. Selon Abdelhak Saihi, seulement 6 spécialités de la biologie de base/médecine biologique sont habilitées à réaliser des analyses médicales accréditées aux patients et à utiliser ces données dans le cadre de diagnostics médicaux. Il s'agit notamment de la biologie clinique, la biochimie, la biologie du sang, la parasitologie, la biologie microscopique et l'immunologie.

Le ministre de la Santé a également révélé que les laboratoires de biologie et les laboratoires de cytopathologie sont les seuls autorisés à effectuer des tests contribuant au diagnostic des maladies humaines. Il convient de souligner qu'il y a quelques mois, le ministère de la Santé a mis en place un comité chargé d'examiner la question épineuse du droit ou non de pratique des analyses médicales au sein des pharmacies. Il convient de rappeler que le ministère de la Santé avait, en 2021, ordonné à ses directeurs de toutes les wilayas du pays de commencer à fermer toutes les pharmacies privées qui effectuent des analyses médicales, «étant contraire à la loi réglementant les deux professions de la même manière», et avait donné des instructions pour le recrutement d'équipes d'inspection et de surveillance pour faire des descentes dans ces pharmacies et procéder aux sanctions réglementaires à leur encontre. Chose qui a été dénoncée par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) qui a mis en garde contre toute «transgression», contre le pharmacien en raison de cette activité. Il avait défendu le droit des pharmaciens de réaliser ce genre d'analyses, affirmant que cette pratique est légale et fait partie de leur domaine de compétences. Le SNAPO avait souligné que dans le statut des pharmaciens au niveau des structures hospitalières publiques, parmi les quatre tâches principales qui leur sont attribuées par décret, il est cité les services liés à la santé dont celui d'effectuer des analyses médicales de base. Il s'agit d'une liste d'analyses élémentaires et d'orientation à l'exemple de la glycémie, du cholestérol, des tests de grossesse, de groupage sanguin, et ce dans le cadre de sa formation et de ses compétences. Dans sa note, le ministère de la Santé avait révélé que de nombreux pharmaciens privés effectuent des analyses médicales au niveau de leurs pharmacies, où les résultats sont marqués du cachet «laboratoire d'analyses médicales». Les services du ministère de la Santé ont averti que cette activité est en violation de la loi et de la législation régissant la réglementation et le fonctionnement des pharmacies privées et des laboratoires d'analyses médicales, compte tenu de la spécificité de chaque activité.

Lynda Louifi

VICTIME EMPORTÉE PAR LES CRUES À TASKATRIOUT

Les opérations de recherches se poursuivent

LES OPÉRATIONS de recherches du corps de Kerzaoui Abdelmalek, emporté par les crues d'Oued Agarioune à Taskariout, à Béjaïa, il y a 10 jours se poursuivent.

La Protection civile a mobilisé hier encore plusieurs unités de la région de l'Est de la wilaya, soit au moins 80 agents et des brigades ciné techniques pour poursuivre les recherches qui ont commencé dès la disparition de la victime.

Les équipes de recherche ont passé, sans succès, au peigne fin l'Oued plus de cinq fois, de Taskariout jusqu'à Melbou, soit jusqu'à la mer.

Le wali de Béjaïa Kamel-Eddine Karbouche a délégué jeudi plusieurs responsables de wilaya dont le directeur des travaux publics, le directeur des ressources en eau, le directeur de la Protection civile, les chefs de daïras de Kherrata et Darguina ainsi que le président de l'APC de Taskariout sur les lieux afin de suivre les opérations de recherches et les travaux de réparation des routes ainsi que l'installation d'un passage mécanique provisoire pour permettre aux citoyens et usagers d'enjamber l'Oued Agarioune et vaquer à leurs occupations.

Hier plus de 800 personnes ont répondu à l'appel lancé par l'APC de Taskariout afin de venir et participer aux opérations de recherches tout au long de l'Oued.

Pour sa part, le président de l'APW s'est, également, rendu à Taskariout avec plusieurs des élus afin d'»assurer» de la poursuite des recherches et aussi de voir l'état d'avancement des mesures d'urgence prises par les différentes directions de wilaya dont la direction des travaux publics pour réaliser un passage mécanique pour véhicules et piétons en attendant le rétablissement des voies habituelles.

N. Bensalem

CONFÉRENCE INTERCEM DU 3 AU 5 DÉCEMBRE À LOS ANGELES

Participation de l'entreprise Hydro Sud

HYDRO SUD, une entreprise algérienne majeure dans la production et l'exportation de clinker et de ciment en Algérie, a annoncé qu'elle sera le sponsor Gold et intervenant lors de la conférence Intercem 2023, qui aura lieu à Los Angeles du 3 au 5 décembre. C'est ce qu'a indiqué cette entreprise dans un communiqué.

A l'occasion de cet événement considéré comme un «incontournable» du secteur mondial du ciment, le directeur général d'Hydro Sud a déclaré que, son équipe et lui, sont «ravis de participer à cet événement majeur et d'échanger avec les acteurs internationaux du ciment», rappelant que la position de «leader en Algérie» ainsi que «l'expérience unique sont des atouts précieux que nous souhaitons mettre au service de cette industrie mondiale en pleine croissance». Dans cette perspective, le premier responsable d'Hydro Sud prendra la parole pour partager l'expérience et l'expertise de son entreprise, est-il ajouté dans le communiqué, soulignant la fierté de l'entreprise algérienne de ciment de soutenir l'événement Intercem, «qui permettra aux participants du monde entier de nouer des contacts enrichissants».

L'entreprise Hydro Sud a été fondée en 2011 à Biskra et elle s'est rapidement imposée comme l'un des leaders du secteur du ciment en Algérie, est-il indiqué dans le même communiqué. Avec une capacité de production annuelle de 2 millions de tonnes de clinker et 3 millions de tonnes de ciment, l'entreprise approvisionne les marchés locaux et exporte une part croissante de sa production. Grâce à son expertise et à une équipe de plus de 120 collaborateurs, Hydro Sud accompagne les grands projets d'infrastructures et de construction de ses clients.

Depuis sa fondation en 1985, Intercem réunit chaque année plusieurs milliers de décideurs du secteur pour favoriser les échanges et identifier les opportunités de développement au niveau international. Grâce à un programme riche et des opportunités uniques de réseautage, Intercem favorise les échanges entre professionnels et ouvre la voie à de nouveaux partenariats.

Sihem B.

INCENDIE DANS UN APPARTEMENT À SOUK EL-TENNINE

Trois personnes d'une même famille décédées

TROIS personnes décédées et une autre a grièvement été blessé suite à un feu d'appartement jeudi en fin de journée dans la commune de Souk El-Tennine. Selon la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, «le feu a été enregistré à 18h53 mn dans un appartement situé au 2e étage à la cité 100 logements AADL de la localité». D'après les mêmes services, «les victimes de cet incendie sont issues de la même famille». Il s'agit d'un homme de 67 ans, sa femme 55 ans et son fils 25 ans, tous décédés. Une fille 21 ans a été grièvement blessée suite à des brulures au troisième degré et une autre femme habitant au troisième étage a été évacuée à l'hôpital de la région suite à un malaise provoqué par l'inhalation de la fumée. Les corps des victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital de la région et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du déclenchement de l'incendie et la mort des trois personnes.

N. B.